



cyberpresse.ca

LA PRESSE

SCHUMACHER
UNE VICTOIRE SANS
EMBÛCHE NI ÉMOTION
SPORTS PAGES 2 ET 3

LE TOUR DE L'ÎLE
LA FÊTE
POUR 4500
ENFANTS
PAGE A4



ÉLECTIONS 2004

LE BLOC ET LES SYNDICATS POUR UNE RÉFORME DE L'ASSURANCE EMPLOI
PAGES A7 ET A8

LES ABERRATIONS DES SCRUTINS ESTIVAUX
PAGE A9

Presentant une victoire du Parti conservateur le 28 juin

HARPER MET SUR PIED UNE ÉQUIPE DE TRANSITION

JOËL-DENIS BELLAVANCE
OTTAWA — Encouragé par les sondages qui démontrent que le Parti conservateur continue de gruger l'écart qui le sépare du Parti libéral dans les intentions de vote, le chef conservateur, Stephen Harper, a

déjà mis sur pied une équipe de transition chargée de préparer la passation des pouvoirs dans l'éventualité où ses troupes remporteraient les élections le 28 juin.
M. Harper a confirmé à *La Presse* qu'une équipe formée de ses plus proches collaborateurs est déjà à

pied d'oeuvre afin d'assurer une transition en douceur entre les libéraux de Paul Martin et les conservateurs, relégués aux banquettes de l'opposition depuis 1993.
Il a toutefois refusé de divulguer quelque détail que ce soit au sujet du travail accompli jusqu'ici par

l'équipe de transition. Son entourage a aussi refusé de préciser la liste des membres de cette équipe. « Il y a des gens qui discutent, qui planifient et qui ont commencé à préparer la transition.
> Voir HARPER en A2

L'ombudsman du NY Times critique sévèrement sa couverture de l'Irak

D'APRÈS AFP
NEW YORK — Ce sont des défaillances collectives, et non individuelles, qui ont mené le *New York Times* à se laisser manipuler dans sa couverture de l'Irak, avant la guerre, par des personnes souhaitant l'entrée en guerre des États-Unis. C'est ce qu'affirme Daniel Okrent, l'ombudsman (*public editor*) du journal, en poste depuis décembre dernier, dans une sévère autocritique publiée hier.
« Une partie de la couverture du *Times* dans les mois précédant l'invasion de l'Irak était crédule, et beaucoup (de cette couverture) a été soulignée de façon inappropriée par des mises en page complaisantes en une et des titres ronflants, alors que de bons articles qui remettaient en question certaines informations publiées dans les papiers fautifs étaient traités comme des berceuses », écrit Daniel Okrent dans la chronique qu'il publie au moins deux fois par mois.
« Ce mauvais journalisme pratiqué par le *Times* s'est poursuivi dans les semaines qui ont suivi le début de la guerre, à une période où les journalistes auraient pu se libérer des sources gouvernementales déguisées qui s'étaient insinuées, avec leurs idées, dans la couverture de l'avant-guerre », poursuit M. Okrent.
Trois des cinq articles les plus contestables du *Times* ont été rédigés par Judith Miller. Mais Okrent insiste sur le fait qu'accuser un journaliste ne serait ni juste, ni exact :
> Voir NY TIMES en A2



Sacha Desjardins-Petit, âgé de 17 ans, soutient avoir été remercié de son emploi dans un restaurant MacDonal'd's de la Rive-Sud en raison d'un handicap physique..

Un jeune handicapé réclame 75 000\$ à McDonald's

L'adolescent se dit victime de discrimination
TRISTAN PÉLOQUIN
Persuadé que son handicap physique lui a injustement fait perdre son tout premier emploi, un ex-employé d'un restaurant McDonald's de la Rive-Sud, renvoyé alors qu'il commençait à peine sa formation d'équipier, vient d'intenter une poursuite de 75 000 \$ pour discrimination contre le géant de la restauration rapide.
Sacha Desjardins-Petit, âgé de 17 ans et atteint d'hémiplégie, une forme de paralysie qui lui cause une légère claudication et qui limite la motricité fine de sa main gauche, a été embauché par le restaurant McDonald's de la Place Charles-Lemoyne, à Longueuil, le 23 janvier 2004.
Après avoir reçu son uniforme, le jeune homme a commencé son emploi, qui prévoit en principe cinq jours de formation suivis de deux mois de probation au taux horaire de 7,30 \$. Mais après seulement trois jours de formation, l'employé a subitement été congédié pour cause de « probation non conforme », ainsi qu'il est écrit sur son avis de cessation d'emploi.
Dans sa poursuite, déposée en Cour supérieure la semaine dernière, le jeune homme affirme cependant avoir été informé verbalement par l'employeur « qu'il était congédié puisqu'il ne pouvait exécuter le travail ni dans les cuisines ni à aucun autre poste McDonald's à cause de son handicap ».
> Voir HANDICAPÉ en A2

BATTUE PAR DES POLICIERS À GUADALAJARA

Une altermondialiste québécoise croupit dans une prison mexicaine

CAROLINE TOUZIN
Une jeune québécoise de 20 ans affirme avoir été sauvagement battue par cinq policiers lors d'une manifestation contre le Sommet Union européenne-Amérique latine qui se tenait à Guadalajara, au Mexique, vendredi et samedi derniers. Elle est toujours détenue à Mexico, dans un centre d'immigration qui a toutes les allures d'une prison.

Jointe par *La Presse* hier après-midi à Mexico, Lalou Desperrier-Roux n'est aucunement informée de ce qui lui arrivera. Sera-t-elle renvoyée au Canada, accusée au Mexique ? Elle a accepté de raconter son histoire. D'abord pour sensibiliser le monde au sort réservé aux « prisonniers politiques » au Mexique. Ensuite, pour sortir plus rapidement de cet enfer.
La jeune femme formait une chaîne humaine avec plusieurs autres mani-

festants, vendredi vers 17 h, quand des dizaines de policiers antiémeute les ont encerclés. Elle était alors à une centaine de mètres du périmètre de sécurité érigé pour la tenue du sommet.
Après un affrontement qui a duré quelques minutes, les policiers ont foncé vers les manifestants, raconte Lalou.
> Voir PRISON en A2

L'ANGOISSE DE LA CÔTE R

La suite de notre dossier sur l'avenir des cégeps
PAGE A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Droit devant ! »
— le capitaine du Titanic

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 2
Loteries	A 5
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2
Quoi faire	AFFAIRES 9

Météo
Généralement ensoleillé, maximum 21, minimum 10, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

ENFIN! UN SOLARIUM À PRIX ABORDABLE

Constatez et Comparez Financement Disponible

Long/Prof	8 Pieds	10 Pieds	12 Pieds	14 Pieds
12 Pieds	4,557\$	5,241\$	5,810\$	6,380\$
14 Pieds	5,013\$	5,696\$	6,380\$	7,063\$
15 Pieds	5,127\$	5,924\$	6,608\$	7,291\$
17 Pieds	5,582\$	6,380\$	7,177\$	7,975\$

10'x 14'
85\$
Par mois / 7ans

Aluminium et verre simple trempé
Inclus une porte et une fenêtre

SAINTE-LAURENT
4940, Chemin Bois-Franc,
Saint-Laurent, Qc. H4S 1A7
RIVE-SUD
848 Pl. Trans-Canada,
Longueuil, Qc, J4G-2M1
514-335-6222 800-338-2575
HEURES D'OUVERTURE
Lund. - Vend. 10h00 à 17h00
Sam. 10h00 à 15h00
www.zytco.com

Licence R.B.Q # 1983-2179-28
Conçu et fabriqué par Solariums Zytco Ltée

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Vers la Coupe

La finale de la Coupe Stanley oppose le Lightning de Tampa Bay, vainqueur du Canadien en ronde préliminaire, et les Flames de Calgary, qui ont littéralement enflammé la capitale de l'Ouest canadien, provoquant un courant de sympathie comme on n'en avait plus vu depuis plusieurs années parmi les partisans canadiens. Notre journaliste Stéphane Paquet est à Calgary, ce soir, pour le quatrième match. **À lire demain dans le cahier Sports.**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. L'été dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Tout sur la campagne électorale fédérale
cyberpresse.ca/elections

Notre dossier sur le débarquement en Normandie
cyberpresse.ca/normandie

Les dernières nouvelles de la planète
cyberpresse.ca/monde

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Harper met sur pied une équipe de transition

HARPER

suite de la page A1

Mais je ne suis pas prêt à annoncer les détails. Il y a encore beaucoup de chemin à faire (avant de remporter la victoire)», a déclaré M. Harper.

Mais tout indique que Tom Flanagan, professeur de science politique à l'Université de Calgary et ami intime de M. Harper, jouera un rôle prépondérant dans cette équipe, tout comme le député conservateur de la Colombie-Britannique, John Reynolds, coprésident de la campagne qui a mené M. Harper à la tête du parti.

« Il est évident que lorsque les élections sont déclenchées, il faut se préparer à tout au cas où les choses tournent de ton bord », a indiqué hier M. Reynolds, joint à Vancouver.

Si le Parti conservateur réussit à déloger les libéraux du pouvoir sans recourir à un siège au Québec, les Québécois auront quand même leur mot à dire dans la passation des pouvoirs, a-t-on assuré hier. Ainsi, le coprésident de la campagne nationale des conservateurs, Michael Fortier, et le

sénateur Pierre Claude Nolin, qui s'occupe du Québec durant la campagne, font partie de l'équipe, selon des informations recueillies au cours des derniers jours. MM. Fortier et Nolin n'ont pu être joints hier.

Selon un récent sondage Ekos-La Presse-Toronto Star, les libéraux ont continué à perdre des plumes au profit des conservateurs de Stephen Harper. Ainsi, si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, les libéraux auraient obtenu 38 % des voix, le Parti conservateur 30,4 %, le NPD 18 % et le Bloc québécois 10,7 %.

De tels résultats auraient donné un gouvernement libéral minoritaire, selon le président de la firme Ekos, Frank Graves. Toutefois, M. Graves a prévenu qu'il s'agissait là d'un scénario optimiste compte tenu de la chute des libéraux en Ontario. Dans cette province, les libéraux font les frais de la colère des contribuables contre le gouvernement libéral de Dalton McGuinty, qui a considérablement haussé leur fardeau fiscal bien qu'il ait solennellement promis de ne pas le faire il y a à peine neuf mois.

À l'instar des trois dernières élections fédérales, l'Ontario, qui comptera 106 sièges à la Chambre des communes, demeure le principal champ de bataille des trois principaux partis politiques. L'écart entre les libéraux (40 %) et les conservateurs (35 %) n'est plus que de cinq points, selon le sondage mené par Ekos.

M. Harper passera d'ailleurs le plus clair de son temps dans cette province cette semaine, dans l'espoir de supplanter les libéraux dans les sondages pour la première fois en une décennie. Le chef conservateur entend ainsi dévoiler les pans les plus importants de son programme électoral en Ontario au cours des prochains jours.

La première semaine de cette campagne, la plus imprévisible des 15 dernières années, a d'ailleurs permis de constater que le mariage entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur a été consommé. En Ontario, tous les ministres influents de l'ancien gouvernement conservateur de Mike Harris, les Bob

Runciman et John Baird, entre autres, poussent à la roue afin de mettre fin au règne des libéraux.

Dans les Maritimes, les premiers ministres Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard, Danny Williams, de Terre-Neuve, et John Hamm, de la Nouvelle-Écosse, ont tous donné publiquement leur appui à Stephen Harper.

Le mariage est un succès tel que John Crosbie, ancien et influent ministre dans le gouvernement de Brian Mulroney, devrait annoncer aujourd'hui son retour en politique après 11 ans d'absence. Le Terre-Neuvien de 73 ans avait pourtant été fort critique à l'égard des politiques de l'Alliance canadienne et de son prédécesseur, le Parti réformiste, et il s'était opposé à la fusion de ce parti né dans les provinces de l'Ouest avec le Parti progressiste-conservateur.

En outre, Brian Mulroney, le dernier chef conservateur à avoir exercé le pouvoir, conseille régulièrement M. Harper depuis quelques mois, notamment sur la question de l'unité

nationale et la place du Québec dans la fédération canadienne.

L'ancien rédacteur des discours de M. Mulroney, Paul Therrien, reconnu pour le mordant de sa plume, a même été recruté afin de rédiger certains discours importants de M. Harper, comme celui qu'il a prononcé lundi dernier à Montréal, dans lequel il s'est engagé à régler le dossier du déséquilibre fiscal, à respecter les champs de compétence des provinces et à faire de la protection du français au Québec et ailleurs « une priorité nationale ».

Malgré ce succès, M. Harper profite quand même de chaque rassemblement partisan pour rappeler à ses troupes l'importance de demeurer unies en prévision des élections du 28 juin : « Si nous restons unis et si nous travaillons fort au cours des prochaines semaines, nous pourrions donner un nouveau gouvernement au Canada, un nouvel espoir et une nouvelle fierté aux Canadiens et aux Canadiennes », affirme-t-il dans chacun de ses discours.

Un jeune handicapé réclame 75 000 \$ à McDonald's

HANDICAPÉ

suite de la page A1

Même s'il admet n'avoir jamais informé ses supérieurs de son handicap lors de son entrevue d'embauche — « si je l'avais fait, on ne m'aurait jamais embauché », croit-il —, Sacha affirme avoir été renvoyé avant même d'avoir eu le temps de faire ses preuves. « Je suis persuadé qu'au bout de quel-

ques heures, j'aurais développé des trucs, comme je le fais continuellement à cause de mon handicap depuis que je suis né. Au pire, j'aurais pu m'occuper de la caisse ou passer la mophe », affirme le jeune homme.

Dans son *Bilan social mondial*, publié en 2002, la chaîne McDonald's affirme avoir mis sur pied divers programmes conçus pour « maximiser les chances de chaque em-

ployé à croître et à se développer au sein de l'entreprise (...). Partout dans le monde, McDonald's s'associe aux organismes locaux et environnementaux pour créer des possibilités d'emploi pour les personnes vivant avec un handicap, en se concentrant sur les tâches que chaque personne est en mesure d'effectuer. »

Selon, la mère du plaignant, Chantal Desjardins, avocate de pro-

fession, qui agit à titre de tutrice dans cette cause, le congédiement de Sacha démontre que McDonald's Canada tient « un double langage révoltant » en jurant publiquement d'être un employeur exemplaire « mais en agissant illégalement comme il vient de le faire ».

« Quel message ça envoie à un jeune comme Sacha, qui commence dans la vie et qui sait qu'il va devoir ramer plus fort que les autres, que de se faire renvoyer de sa première job par un employeur qui se targue de tout faire pour aider les handicapés ? » se demande-t-elle.

Outrée, M^{me} Desjardins se dit prête à aller jusqu'en Cour suprême s'il le faut.

Les Restaurants McDonald's du

Canada ont refusé de faire tout commentaire au sujet de la poursuite. « Nous allons y répondre de manière appropriée », s'est contenté d'indiquer à La Presse le porte-parole de la chaîne, Katia Cyr.

Aux États-Unis, McDonald's a récemment dû faire face à une poursuite semblable de 300 000 \$, intentée par Joseph Connor, un obèse de 420 livres qui disait avoir été victime de discrimination à l'embauche. Selon les documents de cour, M. Connor a été embauché par la chaîne lors d'une foire de l'emploi, mais après avoir pris les arrangements pour obtenir son uniforme, il n'aurait jamais été rappelé. La poursuite s'est réglée en octobre dernier par une entente à l'amiable.

L'ombudsman du NY Times critique sévèrement sa couverture de l'Irak

NY TIMES

suite de la page A1

« La défaillance n'était pas individuelle, mais institutionnelle », écrit-il. « Ce ne sont pas les reporters qui mettent les histoires dans les journaux. Ce sont les rédacteurs en chef, qui donnent les affectations, reçoivent les articles, lesquels passent entre plusieurs mains pour révision. Les rédacteurs en chef décident quand et où les articles seront publiés. »

Cette chronique paraît quatre jours après un premier mea-culpa du prestigieux quotidien dans un éditorial avouant des erreurs de couverture et regrettant parfois son manque de rigueur face à des informations erronées. Le quotidien y admettait s'être souvent reposé sur de faux éléments, notamment l'existence d'armes de destruction massive, transmis par des Irakiens en exil dont le seul but était le renversement de Saddam Hussein.

Si Okrent concède que cette autocritique était correctement faite, il déplore pourtant que le journal n'ait pas remis en question certaines des pratiques journalistiques qui l'ont mené sur ce « malheureux sentier ». Il cible notamment la recherche de scoops à tout prix et le « syndrome de la une » ainsi que le recours à des sources anonymes. Il déplore également le fait que, contrairement aux

affirmations de Howell Raines, alors directeur du quotidien, le Times a mis de côté ses règles de fonctionnement habituelles dans les semaines qui ont précédé et suivi le déclenchement de la guerre. « Ma propre enquête m'a convaincu que des dysfonctionnements de système ont permis à des reporters, à Washington ou à Bagdad, de travailler en marge des règles habituelles », affirme-t-il. Il cite notamment le fait que des journalistes qui avaient des connaissances sur le sujet n'ont pu exprimer leurs réserves ou leurs interrogations.

« Les reporters du Times ont sorti plusieurs histoires avant et après la guerre, mais quand elles se sont effondrées plus tard, dans bien des cas, les lecteurs du journal n'en ont pas été informés », dénonce-t-il.

M. Okrent souligne par exemple que les lecteurs du journal n'ont jamais su que la nièce d'Ahmad Chalabi, ancien opposant irakien et protégé du Pentagone, avait été embauchée en janvier 2003 au bureau du journal au Koweït, jusqu'en mai de la même année.

Il affirme enfin que c'est la désinformation qui a poussé le monde entier à croire que Saddam Hussein avait en sa possession des armes de destruction massive. « Nul ne peut nier qu'il s'agit d'un drame dans lequel le Times a joué un rôle. »

Une altermondialiste québécoise croupit dans une prison mexicaine

PRISON

suite de la page A1

Cinq policiers l'ont alors rouée de coups de matraque. Après un premier coup à la tête, elle s'est effondrée, mais ils ont continué à la frapper.

« J'étais incapable de crier. J'ai reçu trois autres coups à la tête et d'autres dans le ventre, sur les bras et les jambes. C'est un ami qui m'a sortie de là. Je ne sais pas comment il a fait », raconte-t-elle avec un calme déconcertant.

Elle perdait alors beaucoup de sang. Elle était blessée à la tête en deux endroits et avait atrocement mal au ventre. Un couple a donc décidé de l'emmener à l'hôpital le plus proche. Un médecin lui a fait passer plusieurs radiographies et a suturé ses plaies. Elle avait une commotion cérébrale. À sa sortie de l'hôpital quelques heures plus tard (elle ne se souvient pas exactement combien), des policiers l'attendaient.

Sans s'identifier, tient-elle à préciser, deux hommes sans uniforme lui ont fait subir un interrogatoire à l'intérieur d'une voiture. Ils l'ont ensuite transférée dans plusieurs lieux successifs, dont la prison de Guadalajara, pour finalement la confier au centre d'immigration. « C'est comme une cour d'école sans jeux entourée de murs de béton surmontés de barbelés », décrit-elle.

Le jour où elle aurait été tabassée, 90 autres personnes ont été arrêtées. Quarante d'entre elles sont toujours détenues à la prison de Guadalajara, selon des amis de Lalou encore sur place.

Entre la prison et le centre d'immigration, elle a attendu 15 heures dans un auditorium sans avoir droit à ses médicaments pour éviter que ses plaies s'infectent. « On était huit étrangers, la face contre le mur. Des policiers nous faisaient des menaces de mort en riant. Ils disaient : On devrait avoir



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Lalou Desperrier-Roux aurait été rouée de coups par des policiers mexicains.

des chambres à gaz pour eux », se souvient-elle avec effroi.

Depuis qu'elle est détenue au centre d'immigration, ses parents peuvent lui téléphoner. « Nous sommes très inquiets pour elle, mais on trouve ça aussi inquiétant que des manifestants se fassent réprimer dans un pays démocratique. C'est important d'avoir le droit de faire valoir ses idées, peu importe où l'on se trouve dans le monde », affirme le père de Lalou, François Roux, joint à son domicile à Victoriaville.

Il est en contact depuis samedi soir avec le ministère des Affaires étrangères à Ottawa. La porte-parole du Ministère, Kimberley Phillips, a expliqué hier soir à La Presse qu'il n'était pas encore question de rapatrier Lalou. « Le statut de la Canadienne n'est pas encore déterminé par les autorités locales (mexicaines). L'ambassade du Canada à Mexico fera le nécessaire lorsqu'elle obtiendra plus de précisions des autorités locales », a-t-elle dit.

La jeune militante était partie depuis près d'un an au pays de Vi-

cente Fox, apprendre des luttes de certains Mexicains parmi les plus pauvres pour la défense des droits de la personne. Elle a passé beaucoup de temps dans la région du Chiapas, où se trouvent les indigènes, explique une bonne amie de Lalou, Maude Prud'homme.

Maude vit à Montréal, dans un appartement de six pièces qu'elle partage avec une dizaine d'amis anarchistes dans le quartier Hoche-laga-Maisonneuve. Certains parents, d'autres prennent leur place. Avant de partir pour le Mexique, Lalou a vécu dans cet univers où les valeurs d'engagement social sont au cœur des préoccupations des occupants.

« Beaucoup de gens croient qu'on ne peut rien changer au monde actuel. Lalou est l'une des personnes qui pensent le contraire », lance fièrement Maude. Les deux filles et leurs amis militants considèrent que les gens au pouvoir doivent cesser d'abuser des plus pauvres, qu'ils habitent Montréal ou Guadalajara. Malgré les risques, ces anarchistes prennent parfois des moyens radicaux pour faire connaître leur désaccord.

L'ARGENT, L'ARGENT OÙ PASSE-T-IL?

LA PRESSE
AFFAIRES

Tous les jours dans LA PRESSE

ACTUALITÉS

DÉFUSIONS

Bourque se prépare à un scrutin anticipé

CAROLINE TOUZIN

Pendant que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, redouble d'efforts pour éviter l'éclatement de sa ville, le chef de l'opposition officielle, Pierre Bourque, est déjà en mode électoral... bien que les élections municipales ne soient prévues qu'au mois de novembre 2005.

« Je suis déjà sur ma lancée (pour devenir maire) de la ville

de demain, celle qui va rester le 21 juin prochain », a affirmé M. Bourque en point de presse, hier, dans le cadre d'une journée de festivités pour souligner les 10 ans de son parti, Vision Montréal.

Cet empressement est justement motivé par le résultat des référendums prévus dans 22 des 28 arrondissements de la métropole le 20 juin prochain. Selon un membre de l'entourage de M. Bour-

que, une ville démembrée pourrait signifier un déclenchement plus rapide des élections municipales.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, un tel scénario n'est toutefois pas officiellement envisagé. « À Montréal, le comité de transition aura besoin d'un certain temps pour bien faire son travail. On devrait s'approcher de la date prévue. C'est variable se-

lon le résultat final du 20 juin », explique l'attaché de presse de M. Fournier, Stéphane Gosselin.

Qu'à cela ne tienne, Pierre Bourque s'apprête à former un comité de sélection des candidats en vue des élections. L'aspirant maire a demandé aux 650 militants rassemblés pour l'anniversaire de Vision Montréal d'être prêts à se mobiliser. Il a promis d'aller aux quatre coins de la ville cet été pour se faire connaître et regarnir les coffres du parti.

Le chef de l'opposition officielle prévoit tout de même d'ici le 20 juin défendre l'existence de l'actuelle métropole dans certains secteurs très ciblés où il sent des appuis, soit Montréal-Est, Anjou, LaSalle, l'Île-Bizard, Montréal-Nord, Pierrefonds, Sainte-Geneviève et Saint-Laurent.

Tremblay s'active

Depuis son retour d'une rencontre de la Fédération canadienne des municipalités à Edmonton, vendredi dernier, Gérald Trem-

blay accélère la cadence pour garder sa ville unie. Hier seulement, il a participé à des activités publiques dans quatre arrondissements de Montréal : Saint-Laurent, Pointe-Claire, LaSalle et Saint-Léonard. Et son horaire continuera d'être aussi chargé jusqu'au 20 juin.

« Ça fait partie de notre plan de campagne de rencontrer le plus de gens possible. Je ne suis pas inquiet », a-t-il tenu à exprimer.

Un des principaux lieutenants de l'équipe de Gérald Tremblay, le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa, rencontré hier à l'entrée d'un musée de son arrondissement où il discutait avec des citoyens, mène d'ailleurs une campagne acharnée sur le terrain. « On a mis nos *espadrilles* et on court », illustre-t-il.

Il lui reste maintenant trois semaines pour persuader les citoyens de Saint-Laurent, dont 18 % ont demandé le référendum, de rester dans la nouvelle Ville.

Féria du vélo Une randonnée de 22 km, sans parents!



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Sous un soleil radieux, quelque 4500 jeunes cyclistes âgés de 6 à 12 ans ont participé, hier, au Tour de l'Île des enfants.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Une fillette tire la langue au moment de prendre le départ, au parc Jarry.

4500 enfants font leur Tour de l'Île

RAYMOND GERVAIS

« Papa ! Papa ! On a réussi ! On a réussi ! On l'a fait, le Tour de l'Île, tout seuls ! »

Maxime et Karine, des jumeaux âgés de 7 ans, étaient très fiers hier midi lorsqu'ils ont fait leur entrée au parc Jarry, où les attendaient leurs parents.

Pour la première fois de leur courte vie, ils ont pédalé seuls ou presque (ils étaient 4500 !) dans les rues de la métropole, loin de leur domicile.

Martin, le père des enfants, a avoué s'être inquiété quelque peu durant les deux heures et demie qu'a duré leur randonnée. Il avait hâte de retrouver sa progéniture et, comme tout bon papa, il se demandait bien si les enfants réussiraient à le trouver parmi les quelque 20 000 personnes présentes. Et puis ils sont arrivés tous les deux sur leur petit vélo et n'ont eu aucune difficulté à repérer leurs parents au centre des retrouvailles.

Maxime, qui n'a pas la langue dans sa poche, a dit à son père en descendant de vélo : « On va faire le Tour la nuit vendredi soir comme tu me l'a promis, eh papa ! Tu te souviens, tu m'a dit qu'on le ferait si je n'étais pas fatigué après avoir pédalé les 22 km du Tour, et je ne suis pas fatigué, mais Karine, elle, oui. »

— Une promesse, c'est une promesse, mon gars », a répondu le papa.

Des quelque 4500 jeunes participants, 11 n'ont pas terminé le parcours et on été pris en charge par les équipes de bénévoles, qui les ont ramenés au parc Jarry retrouver leurs parents. Une fillette a subi de légères blessures lors d'une chute et a été transportée à l'hôpital par mesure de prudence.

Tous les jeunes cyclistes avaient bouclé le trajet peu avant midi et demi, malgré un fort vent de face dans la première partie du tour. Une fois le premier relais passé, les enfants avaient le vent dans le dos, ce qui en a aidé plusieurs.

Comme l'a expliqué le porte-parole de la Féria du vélo, Patrick Howe, le beau temps a favorisé la participation des jeunes et contribué à la fête familiale qui suivait le Tour.

Il en a été de même au Défi métropolitain de samedi, auquel ont participé quelque 3000 cyclistes dans la région de Lanaudière.

Aujourd'hui, la Féria du vélo se poursuit avec l'Opération véloboulot : on invite la population à voyager à bicyclette durant toute la semaine.

Puis, vendredi soir, ce sera un Tour la nuit. Une randonnée de 23 km à compter de 21 h dans les rues de Montréal. On y attend 6000 cyclistes de tous âges.

Bien sûr, les enfants sont admis, mais ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Le dimanche 6 juin, le 20^e Tour de l'Île mettra un terme à la Féria du vélo. On y attend 30 000 cyclistes pour une randonnée de 45 km, toujours dans les rues de la métropole.

ACTUALITÉS

À chaque cégep sa valeur

Après s'être penché sur le sort des universités, Québec amorce cette semaine une consultation sur l'avenir des cégeps. Voici le dernier volet de notre dossier dans lequel notre journaliste dresse un portrait de la situation.



MARIE ALLARD

La cote de rendement au collégial, ou cote R, qui permet aux universités de sélectionner les candidats, crée des injustices.

La Presse a appris qu'un comité formé des cégeps, des universités et du ministère de l'Éducation (MEQ) travaille depuis février à trouver des solutions.

« Nous examinons particulièrement le problème des programmes où les étudiants sont très forts, indique Fernand Boucher, registraire de l'Université de Montréal. Depuis 1997-1998, la clientèle du baccalauréat international (BI) et du programme intégré en Sciences, Lettres et Arts a chuté parce que les étudiants se disent qu'ils ne réussiront pas à se démarquer dans un groupe aussi fort. »

Officiellement, tous les collèges du Québec se valent. Il n'existe ni palmarès des cégeps ni examen du MEQ qui permette de les comparer entre eux. En réalité — c'est un secret de Polichinelle —, il vaut mieux éviter les groupes très faibles ou très forts pour être admis dans un programme contingenté.

« Les élèves qui rêvent d'entrer en médecine savent qu'ils doivent bien choisir leur cégep, dit Carl Brabant, professeur de chimie à Bois-de-Boulogne. En allant au collège qui est à côté de chez eux et qui accepte tout le monde, il est presque impossible d'être admis dans un programme très contingenté. En s'inscrivant à Bois-de-Boulogne ou à Brébeuf, au contraire, ils maximisent leurs chances. »

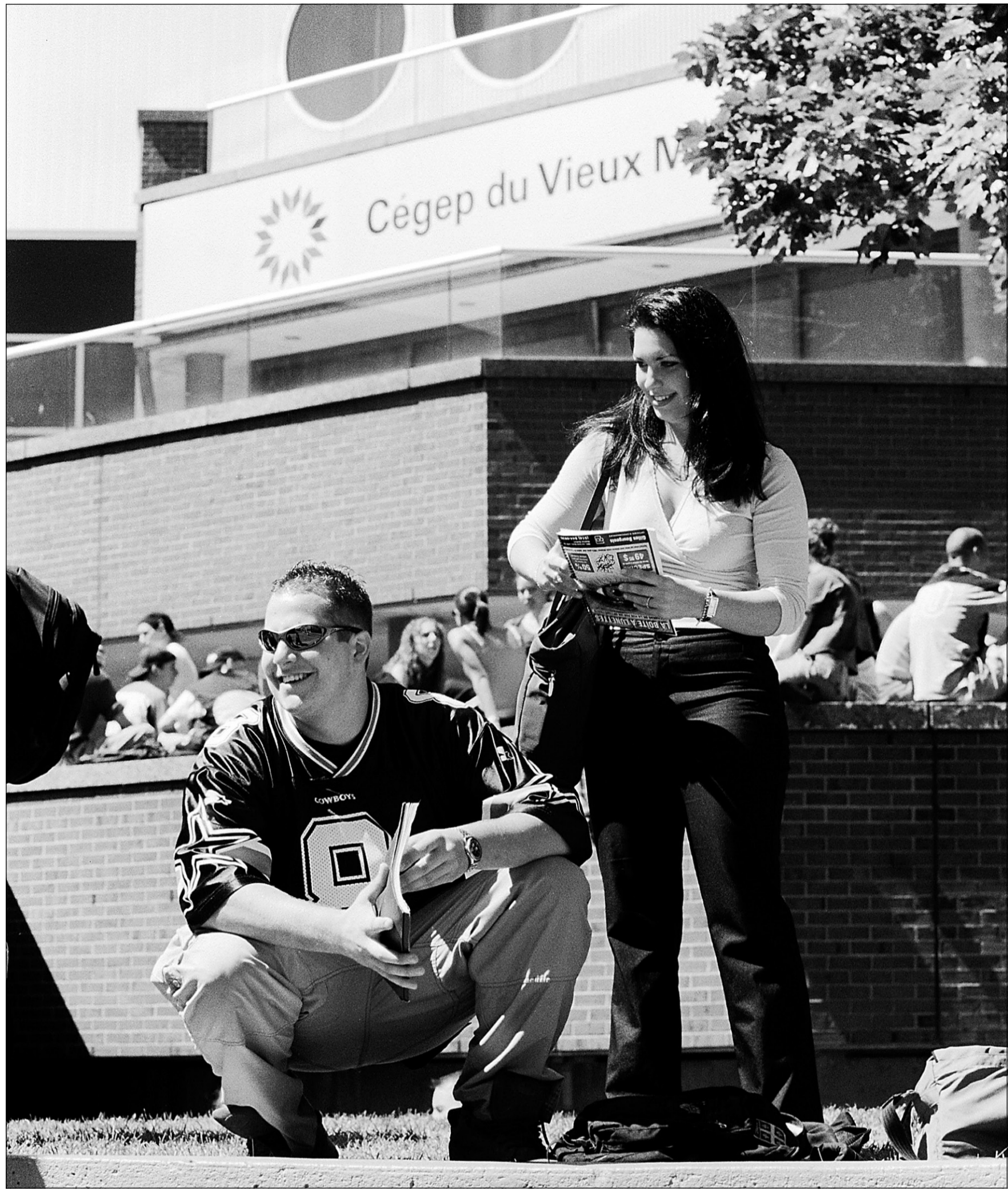
La responsable? La cote R. Instaurée en 1996, elle a remplacé la cote Z, qui prenait en compte les notes de l'élève par rapport à son groupe, en y ajoutant un « indice de force de groupe ».

La cote R est donc une cote Z « majorée pour l'étudiant appartenant à un groupe fort et diminuée pour celui appartenant à un groupe faible », explique Richard Guay, directeur des études de Brébeuf, dans un texte intitulé *Choisir Brébeuf pour ses études collégiales, un avantage certain*.

Seuls les groupes extrêmement forts — et les groupes faibles — demeurent apparemment pénalisés.

Difficile d'entrer en médecine

À l'automne 2003, 15 élèves du collège privé Grasset sont entrés en médecine à l'Université de



Officiellement, tous les collèges du Québec se valent. Mais en réalité, un étudiant fera mieux de choisir un cégep fréquenté par les meilleurs élèves s'il veut être admis dans un programme universitaire contingenté. Et le cégep du Vieux-Montréal ne fait pas partie de ceux-là.

Montréal, suivis de 14 élèves de Bois-de-Boulogne, 13 de Brébeuf et 12 de Maisonneuve. Combien de diplômés du cégep du Vieux-Montréal ou de Rosemont en ont fait autant? Aucun.

« Je peux vous donner des explications pour comprendre ce qui peut avoir une apparence de

favoritisme, dit M. Boucher. Nous avons eu 61 demandes d'admission du collège Brébeuf, alors c'est normal qu'il y ait 13 inscriptions. »

D'autres éléments entrent en compte, comme la langue ou la situation géographique. « Nous n'avons, par exemple, pas beaucoup d'étudiants du cégep de Sainte-Foy, parce qu'ils préfèrent aller à l'Université Laval », illustre M. Boucher.

Ex-enseignant au collège de Rosemont, M. Brabant affirme au contraire que la cote R prive les bons élèves d'un peu partout de places dans les programmes contingentés. « Cela a des effets désastreux que l'on mesure aujourd'hui, indique-t-il. Puisque les médecins et les vétérinaires viennent de la ville, on a du mal à en trouver qui veulent travailler en région ou soigner les gros animaux. »

Est-il vrai qu'un bon élève issu du cégep du Vieux-Montréal ne peut pas être admis en médecine? « Cela pourrait arriver, oui, répond M.

Boucher. Tout le monde sait que le Vieux-Montréal n'est pas un collège de premier tour, comme ne le sont pas Rosemont ou André-Laurendeau. Les bons élèves ont déserté ces cégeps, pensant qu'ils seraient pénalisés. »

Yvon Bousquet, chargé de recherche à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), est plus nuancé. « La première mouture de la cote R faisait en sorte qu'il fallait avoir des notes supérieures à 100 % dans certains collèges pour être admis dans des programmes contingentés, reconnaît-il. Cela a toutefois été corrigé. S'il y a encore quelques zones grises, la cote R reste la moins imparfaite des mesures de calcul. »

Les prochaines modifications à la cote R se feront dès que le comité sera parvenu à un consensus. « Nous voulons que cela se fasse le plus rapidement possible, avant qu'une prochaine cohorte d'étudiants ne soit touchée », indique M. Boucher.

FAVORITISME?

Voici, par cégep, le nombre de candidats inscrits en médecine à l'Université de Montréal, à l'automne 2003.

Cégep	Inscrits
Grasset	> 15
Bois-de-Boulogne	> 14
Brébeuf	> 13
Maisonneuve	> 12
Édouard-Montpetit	> 4
Marianopolis	> 4
Sainte-Foy	> 4
L'Assomption	> 3
Dawson	> 3
François-Xavier-Garneau	> 3
Lionel-Groulx	> 3
Marcellines	> 3
Rimouski	> 3
Saint-Jérôme	> 3

8 cégeps ont chacun inscrit deux candidats et 14 autres, un seul.

La longue mémoire de la cote R

MARIE ALLARD

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a aussi un reproche à faire à la cote R : sa mémoire d'éléphant. « Les étudiants qui échouent au premier trimestre sont handicapés à vie, indique Julie Bouchard, présidente de la FECQ. Même s'ils se réorientent dans une branche qui leur convient mieux, la cote R prend toujours en compte leurs mauvais résultats du début. »

C'est le cas d'Amélie Côté, 19 ans. D'abord inscrite en gestion hôtelière à l'ITHQ, elle a vite réalisé que cela ne lui convenait pas. « Je fais maintenant une technique administrative au cégep de Rosemont et j'ai 85 % de moyenne, dit-elle. Le problème, c'est que les faibles notes de mon premier trimestre en gestion hôtelière font baisser ma cote R. Nous sommes nombreux dans cette situation, qui me semble injuste. »



Le président de la CSQ, Réjean Parent.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, ARCHIVES LA PRESSE

La CSQ réplique à Gérin-Lajoie

RAYMOND GERVAIS

Contrairement à ce que soutient l'ancien ministre de l'Éducation Paul Gérin-Lajoie, Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), estime que les cégeps constituent un puissant outil de démocratisation de l'enseignement supérieur.

Dans *La Presse* d'hier, le père des cégeps faisait en effet un constat très dur. Il disait qu'il avait partagé une illusion de la commission Parent, croyant que le cégep

polyvalent allait contribuer à diminuer le hiatus qui existait entre les jeunes qui se dirigeaient vers une formation générale et ceux qui allaient en formation technique.

« M. Gérin-Lajoie a fait beaucoup pour le Québec et il demeure un homme de grande solidarité sociale, avec sa fondation. Mais lorsqu'il dit que les cégeps ont raté leur mission, je trouve son jugement très sévère. »

« J'ai sursauté lorsque j'ai lu ses propos, et je m'interroge sur ce que Jean Lesage dirait s'il était encore de ce monde. J'essaie de

comprendre ces gens qui, comme Claude Castonguay, ont été à la source de la création du Québec que nous connaissons aujourd'hui. On dirait qu'ils veulent le déconstruire. Pourtant, lorsqu'on a construit une belle maison, il se peut qu'avec le temps elle ait besoin de réparations ou d'entretien, mais de là à vouloir la démolir... Il y a probablement d'autres intérêts qui les motivent. Cela dit, M. Gérin-Lajoie a émis une opinion personnelle qu'il faut respecter, mais que je ne partage pas du tout », a conclu le dirigeant syndical.

ÉLECTIONS

2004

TORONTO

«JACK LAYTON N'A PAS LES IDÉES CLAIRES»

PAGE 10

VOUS POUVEZ VOTER AUJOURD'HUI! PAGE 9

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS!

La péréquation

Le Parti conservateur fait remarquer que le Parti libéral a publié un communiqué la semaine dernière intitulé « Les Alliances-Conservateurs proposent des changements fondamentaux à la péréquation » à peu près au même moment où le ministre des Finances, Ralph Goodale, disait à une radio de Regina que le gouvernement voulait modifier la formule de péréquation. En outre, ajoute le PC, « le même document attaque l'Atlantic Institute for Market Studies, semblant oublier que le candidat libéral de St John's Sud, Siobhan Coady, siège à son conseil d'administration ».

LE CANADA EN PARLE



Steve Nash

Leader incontesté de l'équipe canadienne de basketball aux Jeux olympiques de Sydney en 2000, Steve Nash est maintenant une vedette multimillionnaire des Mavericks de Dallas de la NBA. Mais pour combien de temps? Certains croient qu'il tentera sa chance sur le marché des agents libres à la suite de l'élimination de son club en première ronde. D'autres rêvent de voir l'athlète de 30 ans, originaire de Victoria, grossir les rangs des Raptors de Toronto.

LE CHIFFRE DU JOUR

105

Nombre de sièges au Sénat du Parlement du Canada. À l'heure actuelle, on compte 66 sénateurs libéraux, 26 conservateurs, cinq indépendants et trois progressistes-conservateurs; cinq sièges sont vacants.

Source: Parlement du Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Si une action militaire est lancée en l'absence d'une nouvelle résolution (du Conseil de sécurité de l'ONU), le Canada ne s'y joindra pas. »

— Le premier ministre Jean Chrétien, le 17 mars 2003, à la Chambre des Communes au sujet de l'entrée en guerre contre l'Irak.

QUESTION QUIZ

Quelle est l'adresse de la résidence de la gouverneure générale du Canada à Ottawa?

Réponse en page A8

Vous désirez réagir à la campagne électorale?

elections@lapresse.ca



Des dizaines de pancartes vandalisées



PHOTO IVANOÏH DEMERS, LA PRESSE

Le candidat libéral Pierre Pettigrew a eu droit à quelques retouches alors que plusieurs dizaines de ses pancartes ont été vandalisées dans le Plateau Mont-Royal. Par ailleurs, le ministre fédéral de la Santé, qui ouvrait hier son bureau électoral, a raillé les propositions du Bloc québécois en matière d'assurance emploi. À lire en page A9.

Duceppe dénonce la «triste réalité» des régions

Le Bloc propose une «réforme en profondeur» de l'assurance emploi

KARIM BENESSAIEH

Jeunes qui quittent la région pour accumuler des heures de travail, entreprises bloquées par des règles tatillonnes, « trou noir » entre la fin des prestations et la reprise du travail saisonnier. C'est un tableau saisissant, une « triste réalité » qu'a dépeinte hier Gilles Duceppe pour dénoncer les changements aux règles de l'assurance emploi qui touchent les régions du Québec.

Et le chef bloquiste a choisi à dessein la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, particulièrement touchées par ces problèmes, pour proposer les mesures correctives que réclame son parti depuis une dizaine d'années. Il en a profité pour prononcer devant les journalistes son discours le plus senti depuis le début de la campagne. « C'est tragique, cette situation. Ce ne sont pas que des chiffres et des colonnes, ce sont des vies d'hommes, de femmes et d'enfants. Quand on demande à des jeunes d'accumuler 910 heures avant d'avoir droit à l'assurance emploi, ça veut dire qu'ils vont faire ces heures-là ailleurs, et bien souvent, ils ne reviennent pas. C'est ça, l'exode des jeunes. »

Il a notamment donné en exemple sa rencontre avec un chauffeur d'autobus, la veille à Gaspé, et en a profité pour faire passer son message électoral. « Le chauffeur m'a dit: *On a besoin de vous. Moi, j'ai des enfants qui sont partis de la région. Je n'accepte pas ça. Continuez à parler en notre nom.* Je pense qu'il résumait bien ce que j'ai entendu cette semaine. »

Un autre entrepreneur gaspésien lui a donné des munitions pour dénoncer la « mentalité bureaucratique »

que les libéraux auraient imposée. Cet entrepreneur souhaitait ouvrir un fumoir de harengs en s'inspirant d'un projet semblable monté au Nouveau-Brunswick. Il avait obtenu la collaboration du propriétaire de ce fumoir pour lui apprendre le métier, et souhaitait obtenir une subvention de 2,5 millions de Développement économique Canada.

« Ils (les fonctionnaires) ont dit: *On ne peut pas vous la donner, vous allez faire fermer un fumoir au Nouveau-Brunswick.* C'est faux, celui-là même qui leur donnait l'expertise savait qu'il y a de la place pour plus d'entreprises. C'est ça, cette mentalité bureaucratique où tous les petits tiroirs sont faits pareils, pour mettre le monde dedans de la même façon. »

« Mais c'est ben de valeur, on ne développe pas la Gaspésie comme on développe l'est de Montréal. »

M. Duceppe a ironisé sur l'annonce faite par les libéraux quelques jours avant le déclenchement des élections,

promettant entre 230 et 270 millions pour combler le fameux « trou noir ». En vertu des règles actuelles de l'assurance emploi, de nombreux travailleurs saisonniers se voient privés de prestations pendant plusieurs mois. « Ils ont mis des mesures transitoires. Encore du diachylon sur un problème majeur, une plaie qu'on ne guérira pas à coups de diachylon. Ça prend une réforme fondamentale, en profondeur. »

17 mesures

Depuis mai 2001, le Bloc propose 17 mesures contenues dans un rapport adopté à l'unanimité par le comité des Ressources humaines — « dont George Farrah (député libéral de Gaspé-Îles-de-la-Madeleine) », précise M. Duceppe. On veut d'abord réduire de 910 à 360 le nombre d'heures minimales de travail donnant droit à l'assurance emploi, pour contrer en partie l'exode des jeunes. Au lieu de calculer les presta-

tions sur la base de la rémunération des dernières semaines, on souhaite qu'on tienne compte des 26 semaines les mieux payées.

« Il y a des écarts terribles, affirme le chef du Bloc. On persiste à dire qu'on va comprendre ça d'Ottawa d'une façon complètement étrangère à ce qui se passe ici. Est-ce qu'on va demander au monde de s'adapter à la mentalité bureaucratique d'Ottawa ou si ce n'est pas à l'État de s'adapter aux besoins des régions? Poser la question, c'est y répondre. »

De façon plus globale, on veut promouvoir la diversification économique de la région en misant notamment sur les deuxième et troisième transformations en foresterie et en pêche. « Moi, ce que j'ai vu ce matin, ce ne sont pas des gens qui disent *On veut 10 semaines et, après ça, s'asseoir et ne rien faire.* Ce n'est pas ça, la réalité. Ce sont des gens qui veulent travailler, des gens qui veulent vivre dans leur coin de pays. »

Ce qu'ils en pensent

> **Nouveau Parti démocratique**
Le député de l'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, critique de l'assurance-emploi pour le NPD, a fait valoir hier à *La Presse* que le Bloc québécois n'a rien inventé avec ses propositions sur le régime de l'assurance-emploi. « Nous avions proposé à la Chambre des communes 15 changements au régime de l'assurance-emploi et nous disons depuis longtemps qu'il faut baisser le seuil d'admissibilité à 350 heures (au lieu des 360 heures pro-

posées par le Bloc) et payer les travailleurs saisonniers sur la base des dix meilleures semaines de travail, explique M. Godin. Nous voulons aussi que le gouvernement fédéral enlève les deux semaines d'attente qui empêchent les travailleurs de recevoir des prestations durant cette période. » Yvon Godin estime par ailleurs qu'il faut reconnaître au Canada l'existence de « régions saisonnières » qui fonctionnent avec des emplois particuliers.

> Parti conservateur

La politique du Parti conservateur en matière d'assurance emploi n'est pas encore définie. « Notre plate-forme n'est pas lancée. Elle va l'être dans les prochains jours », a précisé un porte-parole du Parti conservateur, Olivier Fillion Boutin. Jeudi dernier, le chef, Stephen Harper, avait approuvé les dernières modifications annoncées par les libéraux augmentant de cinq semaines la durée des prestations dans certaines régions. Le PC s'est également dit déterminé à éliminer le surplus de la caisse d'assurance emploi, notamment grâce à la réduction des cotisations.

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Les libéraux ont créé le problème. Paul Martin a eu tout le temps nécessaire pour réparer les pots cassés mais il n'a rien recollé d'assez solide pour vraiment répondre aux besoins des travailleurs saisonniers. »

— Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, de passage à Gaspé, à propos du régime d'assurance emploi.

« L'histoire du registre des armes à feu ressemble à du folklore (...). Les 2 milliards de dollars gaspillés pour ce fiasco auraient pu servir à mettre plus de policiers dans les rues! »

— Peter MacKay, chef adjoint du Parti conservateur, de passage à Pictou, en Nouvelle-Écosse.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

BAISSER LES IMPÔTS EN PRIORITÉ?

SITUATION ACTUELLE

Tous les partis politiques ont de bonnes intentions pour guérir les maux du pays. Mais entre le paiement d'une dette de 500 milliards, des coûts de soins de santé en constante progression, des infrastructures pourries, une défense impotente et bien d'autres choses, il faut choisir. Certes, tous s'entendent pour ne pas hausser les impôts, un geste suicidaire. Mais faire passer la baisse des impôts avant tout est-il la bonne stratégie?

LE POUR

- › Baisser les impôts va fouetter la consommation, donc la création d'emplois et l'apport de revenus dans les coffres du gouvernement.
- › La classe moyenne — une portion importante de la population — serait favorisée.
- › C'est un moyen efficace et instantané de lutter contre l'évasion fiscale.

LE CONTRE

- › Cela ne fera que reporter le paiement de l'énorme dette, une bombe à retardement.
- › Réparties sur l'ensemble des contribuables, les baisses d'impôt ne se traduisent que par quelques dollars de plus dans leurs poches par semaine.
- › Baisser les impôts ouvrirait la porte aux privatisations, à l'augmentation ou à l'imposition de frais pour différents services (scolarité, autoroutes, etc.)

POSITION DES PARTIS

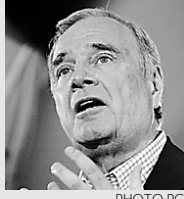
- › Les libéraux donnent priorité à l'amélioration des soins de santé et des programmes sociaux.
- › Le Parti conservateur promet un allègement fiscal immédiat et à long terme «modéré et responsable».
- › Le Bloc réclame en priorité la correction du déséquilibre fiscal et propose un allègement fiscal pour les familles.
- › Le NPD veut abolir l'impôt sur les revenus de moins de 15 000 \$, mais hausser les impôts des riches et des grandes compagnies.

VU DU QUÉBEC

- › Le Parti libéral a promis 5 milliards de baisses d'impôt en cinq ans.
- › Durant la campagne de 2003, le PQ proposait une réduction massive des impôts des familles; l'ADQ prônait des baisses modérées.

Recherche: La Presse

HORAIRE DES CHEFS



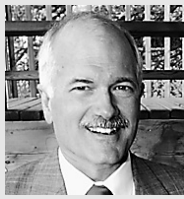
Paul Martin

- › Le chef du Parti libéral est aujourd'hui à Saskatoon et à Vancouver.



Stephen Harper

- › Le chef du Parti conservateur passe la semaine en Ontario. Il se rendra aujourd'hui à Ottawa, Trenton, Peterborough, Lindsay, Bowmanville et Oshawa.



Jack Layton

- › La tournée du chef du NPD débute à Edmonton (allocution au congrès de la Fédération canadienne des municipalités) puis se poursuit à Kamloops, Victoria et Vancouver.



Gilles Duceppe

- › La campagne du chef du Bloc Québécois se poursuit aujourd'hui dans la région de Montréal, à Rosemère, Sainte-Thérèse, Mirabel et Saint-Eustache.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- › 1, promenade Sussex. La résidence du premier ministre est au 24, promenade Sussex

SUR CYBERPRESSE

Les résultats de tous les scrutins depuis 1867 :
www.cyberpresse.ca/scrutins

La campagne électorale en photos :
www.cyberpresse.ca/elections

Les sondages et les sites des partis
www.cyberpresse.ca/elections



Les syndicats réclament un régime universel d'assurance chômage

RAYMOND GERVAIS

Les trois grandes centrales syndicales québécoises, CSN, FTQ et CSQ, ont annoncé hier qu'elles partaient en campagne pour dénoncer ce qu'elles appellent « le vol de la caisse d'assurance emploi » par le gouvernement fédéral.

Les syndicats se sont joints au Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et au Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec pour appuyer la Coalition des sans-chemise, qui défend les travailleurs à statut précaire (voir texte ci-dessous). Ils réclament tous un régime plus équitable et ont décidé de faire de cette question un enjeu majeur des élections fédérales.

La semaine dernière, Paul Martin avait déclaré que, si son parti était porté au pouvoir le 28 juin, il procéderait à une révision complète du régime d'assurance emploi. Les syndicats, qui refusent d'endosser la couleur d'un parti, précisent toutefois que, si Paul Martin est élu, ils lui rappelleront sa promesse. Si c'est un autre qui est porté au pouvoir, les syndicats feront campagne afin de rétablir la caisse d'assurance emploi.

Selon Pierre Céré, porte-parole

du MASSE, des surplus accumulés dans la caisse d'assurance emploi de l'ordre de 44 milliards de dollars au 31 mars 2003 ont été utilisés à d'autres fins que l'aide aux chômeurs. Il a rappelé hier qu'Ottawa ne cotise plus à la caisse depuis 1990. C'est l'ancien premier ministre Brian Mulroney qui avait décidé que le gouvernement n'y injecterait plus d'argent.

« Le gouvernement n'a pas le droit d'utiliser cet argent comme bon lui semble. Il faut que ce scandale cesse, et nous réclavons le rétablissement d'un régime universel d'assurance chômage », a indiqué M. Céré, ajoutant que la campagne, qui sera appuyée par de nombreux panneaux publicitaires, ne prendra fin que lorsque la caisse d'assurance emploi aura été rétablie par le gouvernement, peu importe le parti qui sera porté au pouvoir.

René Roy, secrétaire général de la FTQ, a indiqué pour sa part que la centrale syndicale réclame depuis 12 ans la révision du régime d'assurance emploi : « On demande aussi une caisse autonome : c'est l'argent des travailleurs, ça leur appartient, dit-il. C'est une assurance qui permet d'assurer les personnes qui perdent leur emploi. Seulement 45 % des gens qui perdent leur emploi peuvent bénéficier

du régime, alors que jadis on se situait entre 70 % et 80 %. » Depuis quelques années, de nombreuses réformes du système d'assurance emploi ont eu pour effet de diminuer la durée et le montant des prestations de même que d'en limiter l'accessibilité. Selon les syndicats, le fédéral dispose depuis trois ans d'un rapport unanime d'un comité du Parlement lui enjoignant de restaurer le programme. Il est plus que temps d'agir, estime M. Céré.

« Détournements de fonds »

Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, a ajouté que sa centrale serait particulièrement active autour de cette question durant la présente campagne électorale. Elle a rappelé que l'artisan du « détricotage » de l'assurance emploi est Paul Martin. « Nous, on veut lui parler d'un programme dont il a la gestion par délégation des provinces depuis les années 1940. Il y a eu des détournements de fonds tout aussi scandaleux dans ce programme qu'il y en a eu dans le scandale des commandites. »

Pour Réjean Parent, président de la CSQ, il s'agit d'un véritable scandale qu'un premier ministre ait détourné de la caisse d'assurance emploi des sommes qui appartenaient aux travailleurs, et il faut corriger la situation le plus rapidement possible.



PHOTO IVANOHO DEMERS, LA PRESSE

Slogan percutant à l'appui, la Coalition des sans-chemise exige que le régime d'assurance emploi réponde aux réalités du marché du travail, souvent précaire.

« Mettre ses culottes pour ne pas perdre sa chemise »

CHRISTIAN GEISER

Qui a volé les chômeurs? Voilà la question que la Coalition des sans-chemise aimerait voir au centre des débats durant la campagne électorale. La Coalition, qui comprend une douzaine de groupes régionaux du Québec, dénonce les nombreuses réformes du système d'assurance emploi, qui, en diminuant l'accès aux prestations, « ont un impact important sur l'appauvrissement de la population, violent le droit à la dignité et freinent le développement régional et social ».

Sans défendre un parti en particulier, la Coalition, composée de partenaires syndicaux et communautaires, a décidé d'agir, en s'attaquant notamment aux libéraux.

La Coalition, qui participait à une conférence de presse avec les trois centrales syndicales québécoises, réclame un régime d'assurance emploi qui réponde aux réalités du marché du travail, souvent précaire. Elle sou-

haite que ce régime puisse fournir à chaque travailleur qui perd son emploi un revenu lui assurant la dignité et un minimum de sécurité financière. La Coalition demande ainsi que le programme d'assurance emploi repose sur un critère unique d'admissibilité de 350 heures; qu'il y ait un minimum de 35 semaines de prestations et que ces dernières soient majorées à au moins 60 % du salaire.

C'est à Charlevoix, en 2000, en réaction à des modifications au programme d'assurance, que s'est formé pour la première fois le Comité des sans-chemise. Le gouvernement avait alors décidé de modifier les limites des régions administratives aux fins de l'assurance emploi. Avec comme slogan « Mettons nos culottes pour ne pas perdre nos chemises », ses dirigeants ont mobilisé la population et ont fait pression sur le gouvernement afin qu'il atténue l'impact de ces nouvelles mesures. Le Comité a finalement obtenu satisfaction sur une partie de ses revendications, le

gouvernement ayant accepté d'instaurer des mesures transitoires afin d'atténuer les effets des modifications sur la population active.

Devant la volonté manifeste du gouvernement de ne pas surseoir à sa décision originelle, le Comité des sans-chemise s'est réuni de nouveau en 2002, avant la fin des mesures transitoires. Le Comité a ensuite mené le combat dans une perspective plus globale : « la défense des droits de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses précaires. » Lors de journées d'études, en collaboration avec le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), il fut décidé de créer de larges alliances pour mener la bataille de l'amélioration du régime d'assurance chômage.

La Coalition des sans-chemise a décidé de participer, en compagnie de la FTQ, de la CSN, de la CSQ et du MASSE, à la campagne dénonçant le « vol de la caisse d'assurance emploi perpétré par le gouvernement fédéral ».

ÉLECTIONS 2004

ASSURANCE EMPLOI

Le Bloc agit comme s'il allait former le gouvernement, ironise Pettigrew

CHRISTIAN GEISER

Lors de l'inauguration de son bureau électoral montréalais, hier, le ministre libéral de la Santé, Pierre Pettigrew, s'est moqué des propositions du Bloc québécois sur le régime d'assurance emploi. Devant ses propositions visant à abaisser le seuil d'admissibilité à 360 heures et à augmenter de cinq semaines la durée des prestations, il s'est questionné sur la pertinence pour le Bloc de faire des annonces « comme s'il allait être un gouvernement ».

Interrogé sur la façon de répondre

aux attentes des groupes qui demandent, comme la Coalition des sans-chemise, la réforme du programme d'assurance emploi, Pierre Pettigrew a rappelé les mesures récemment annoncées par Paul Martin tout en précisant qu'il ne s'agit que d'un début. Il a insisté sur l'importance d'avoir des députés québécois dans le caucus libéral afin de réaliser des progrès sur ces questions. « Le problème (des députés) du Bloc québécois, c'est qu'ils ne sont pas assis là où se prennent les décisions », dit-il. Il ajoute qu'il est nécessaire d'avoir du « renfort de l'est du Québec et

de l'Atlantique, qui, dans le caucus national, pourront nous aider à obtenir ce que nous souhaitons ».

Par ailleurs, interrogé par un employé de la compagnie Bombardier inquiet des 500 mises à pied annoncées la semaine dernière, Pierre Pettigrew s'est dit navré et déterminé à aider l'entreprise.

Dans un local comble, Pierre Pettigrew a présenté quatre membres de son équipe électorale. Durant son discours, il s'est principalement attaqué au Bloc québécois, à qui il reproche de se cacher et de s'attribuer des succès essentiellement dus au Parti libéral : l'accord

sur les congés parentaux, les améliorations dans la loi sur l'assurance emploi pour les travailleurs saisonniers, Kyoto et l'Irak. Il s'est également dit fort satisfait du fait que le Parti libéral avait l'initiative dans cette campagne électorale, les autres partis ne faisant que réagir à ses annonces.

Contestataires

L'inauguration du local a attiré quelques contestataires dénonçant le bilan de Pierre Pettigrew, à qui ils reprochent, entre autres choses, la dilapidation de milliards de dollars provenant de la caisse

de l'assurance emploi et d'avoir été l'architecte canadien de la ZLEA. « Ils ont le droit de s'exprimer, c'est la beauté d'un pays comme le Canada », a-t-il dit lorsque les bruits de la manifestation ont brièvement interrompu son discours.

Déjà aux prises avec des sondages difficiles, le Parti libéral fait également face à des attaques de vandalisme répétées. Après la dizaine de panneaux du candidat libéral Jacques Saada marqués de la croix nazie, plusieurs dizaines d'autres pancartes du Parti libéral ont été saccagées.

Vous pouvez voter aujourd'hui !

PRESSE CANADIENNE

Les électeurs n'auront pas d'excuses s'ils n'exercent pas leur droit de vote le 28 juin puisque Élections Canada a mis en place une série de dispositions particulières qui visent à renforcer le taux de participation.

« Vous pouvez le faire tout de suite, vous pouvez le faire cet après-midi », explique Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections du Canada. Les députés du Québec étaient inquiets du choix de la date du 28 juin, tout juste entre la fête de la Saint-Jean et celle du Canada, alors que beaucoup d'électeurs sont déjà en vacances et que des milliers d'autres sont à préparer leurs boîtes pour la grande migration annuelle des locataires. Mais les électeurs peuvent voter en personne au bureau de leur directeur de scrutin, et ce, jusqu'au mardi 22 juin. Ils peuvent aussi voter par la poste en demandant un formulaire par téléphone ou en le téléchargeant à partir du site Internet d'Élections Canada (www.elections.ca).

Il y aura en plus trois journées de vote par anticipation : le vendredi 18, le samedi 19 et le lundi 21 juin. Malgré tous les moyens offerts, M. Kingsley ne se fait pas trop d'illusions. Pour la très grande majorité des électeurs, le jour du vote sera le 28 juin. « Les Canadiens sont des gens qui attendent à la dernière minute », indique le directeur des élections.

Campagne d'information

Élections Canada a tout mis en oeuvre pour faire augmenter le taux de participation : l'organisme est en train de poster 22,2 millions de cartes d'information. Elle indique les noms et l'adresse des électeurs tels qu'ils sont inscrits sur la liste électorale préliminaire, les heures de vote, les dates du vote par anticipation, le lieu où voter et les coordonnées du directeur du scrutin.

Quatre électeurs sur cinq sont déjà



PHOTO TOM HANSON, PC ©

Malgré une série de mesures prises par Élections Canada afin de permettre aux électeurs de voter avant le jour du scrutin, le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, ne se fait pas trop d'illusions : « Les Canadiens sont des gens qui attendent à la dernière minute. »

sur les listes à la bonne adresse. Les autres peuvent s'adresser à Élections Canada pour faire faire les corrections. En outre, des agents réviseurs feront du porte-à-porte dans des secteurs désignés. « Nous avons ciblé 1,6 million de portes auxquelles nous irons frapper pen-

dant une période de 10 jours, à compter du lundi 31 mai », précise Jean-Pierre Kingsley.

La révision ciblée vise à diminuer de beaucoup le nombre d'électeurs qui doivent mettre à jour leurs renseignements sur la liste. Elle vise les secteurs où la population est

plus susceptible de se déplacer, par exemple les résidences pour étudiants des collèges et des universités, les tours d'habitation, les nouveaux quartiers, les résidences pour personnes âgées, les établissements de soins de longue durée et les secteurs défavorisés.

DATES IMPORTANTES

26 mai

Début de la révision des listes électorales

28 mai

Lancement d'une campagne pour faire connaître la nouvelle carte électorale

2 juin

Envoi par la poste de 22,2 millions de cartes d'information aux électeurs

9, 10 et 11 juin

Envoi de cartes de rappel pour que les électeurs s'assurent qu'ils sont sur la liste

18, 19 et 21 juin

Journées de vote par anticipation

22 juin

Dernière journée pour aller voter au bureau de son directeur de scrutin

28 juin

Jour du scrutin

De plus, pour la première fois, Élections Canada enverra une carte de rappel à l'échelle nationale à toutes les résidences desservies par Postes Canada invitant les électeurs à vérifier leur carte d'information. Ceux qui n'en ont pas reçu trouveront des renseignements qui leur permettront de prendre contact avec Élections Canada pour s'inscrire sur la liste.

Jean-Pierre Kingsley rappelle également que le nombre de circonscriptions fédérales est passé de 301 à 308 et que, dans la majorité des circonscriptions du pays, les limites territoriales ont changé. Élections Canada utilise aussi la période électorale pour envoyer des messages et des annonces ciblant les jeunes. Des études réalisées après les dernières élections générales, en 2000, ont révélé que seulement 25 % des jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans avaient voté.

Pour plus d'information, visitez le site Internet d'Élections Canada au www.elections.ca.

Les scrutins estivaux sont propices aux aberrations

KARIM BENEISSAIEH

Trois fois dans l'histoire politique canadienne, un parti fédéral a réussi à prendre le pouvoir même s'il avait récolté moins de voix que son principal rival. Les trois fois, cette aberration démocratique, comme on l'a souvent qualifiée, s'est produite à l'issue d'élections estivales.

C'est l'une des constatations les plus frappantes qui se dégagent des statistiques compilées par *La Presse* sur les 37 élections qui ont eu lieu au Canada depuis 1867. Douze fois, le gouvernement a tenu un scrutin entre le début de juin et la fin de septembre. Trois fois il a été renversé par le grand parti rival, conservateur ou libéral, qui avait pourtant obtenu moins de voix.

C'est arrivé une première fois le 23 juin 1896, quand les libéraux ont obtenu la majorité des sièges avec 45,1 % des voix ; les conservateurs, eux, avaient obtenu 46,3 % des votes.

Le 14 septembre 1926, les libéraux ont refait le coup au gouvernement conservateur, obtenant 116 des 245 sièges avec 43,6 % du vote populaire. Les malheureux toriens, eux, n'avaient récolté que 91 sièges même s'ils avaient surclassé les libéraux avec 46,2 % des voix.

Enfin, le 10 juin 1957, les conser-

LES ÉLECTIONS ESTIVALES

Date des élections	% de participation	Parti élu	Sièges après l'élection	Sièges totaux	% de siège	% de voix
2 juin 1997	67,0 %	PLC	155	301	51,50 %	38,50 %
10 juin 1957	74,1 %	PC	112	265	42,26 %	39,00 % (PLC 42,3)
11 juin 1945	75,3 %	PLC	125	245	51,02 %	41,40 %
18 juin 1962	79,0 %	PC	116	265	43,77 %	37,30 %
20 juin 1882	70,3 %	PC	139	210	66,19 %	53,40 %
23 juin 1896	62,9 %	PLC	118	213	55,40 %	45,10 % (PC 46,3)
25 juin 1968	75,7 %	PLC	155	264	58,71 %	45,50 %
27 juin 1949	73,8 %	PLC	190	262	72,52 %	50,10 %
8 juillet 1974	71,0 %	PLC	141	264	53,41 %	43,16 %
10 août 1953	67,5 %	PLC	171	265	64,53 %	50,00 %
4 sept. 1984	75,3 %	PC	211	282	74,82 %	50,03 %
14 sept. 1926	67,7 %	PLC	116	245	47,35 %	43,60 % (PC 46,2)
Moyenne	71,6 %	—	—	—	56,79 %	4,76
Moyenne de toutes les élections	71,7 %	—	—	—	57,69 %	46,61 %

vateurs ont obtenu leur revanche en renversant le gouvernement libéral avec 112 sièges et 42,2 % des voix. Les libéraux, eux, n'avaient gardé que 105 sièges avec 42,3 % des voix.

Par ailleurs, malgré une perception largement répandue, les élec-

tions estivales n'ont pas été plus boudées que les autres par les citoyens. La moyenne des taux de participation l'été est de 71,6 %, tandis que celle des élections toutes saisons confondues est de 71,7 %.

Les élections les plus populaires de tous les temps ont eu lieu le 31

mars 1958, alors que 79,4 % des Canadiens se sont rendus aux urnes. C'est à cette occasion que s'est formée la plus forte majorité gouvernementale de l'histoire : les progressistes-conservateurs ont raflé 208 des 265 sièges.

À l'inverse, à peine 61,2 % de

l'électorat a participé au dernier scrutin, celui du 27 novembre 2000, un record d'abstention.

Courte vie

On ne peut non plus établir de lien entre la saison d'un scrutin et son résultat.

Quatre fois seulement, donc dans le tiers des élections estivales, le scrutin a conduit à la défaite du parti au pouvoir. Cette période est plutôt favorable au gouvernement puisque, sur toute l'année, les risques que le parti au pouvoir perde les élections sont de 40 %.

Trois gouvernements minoritaires ont été élus l'été — rien d'anormal du point de vue statistique, le Canada ayant connu ce type de gouvernance 11 fois en 137 ans. Fait à noter, les gouvernements minoritaires ont une durée moyenne de vie d'un an et cinq mois, contre quatre ans et huit jours pour les gouvernements majoritaires.

On peut tout au plus entrevoir une légère baisse l'été en ce qui concerne les voix obtenues par le parti porté au pouvoir. En moyenne, dans les 12 élections étudiées, le parti gagnant avait obtenu 44,76 % des suffrages, un score plus faible que la moyenne des 37 élections, qui est de 46,6 %.

ÉLECTIONS 2004

Les pharmacies Shoppers Drug et Ottawa locataires du NPD

ANDRÉ DUCHESNE

La gauche, c'est connu, a pour principe de base de vouloir faire payer les riches. C'est un peu ce que fait le NPD à Ottawa. Propriétaire depuis quelques mois d'un édifice abritant son siège social au centre-ville de la capitale, le parti politique loue une partie de ces locaux à la grande chaîne de pharmacies Shoppers Drug Mart et à l'Institut de recherche sur la santé, un organisme fédéral.

« Nous avons acquis l'édifice grâce à un blitz réalisé à la fin de 2003 auprès de nos principaux bailleurs de fonds, les syndicats. Nous avons fait ce que tous les autres partis ont fait à la même période, soit solliciter nos contributeurs avant l'entrée en vigueur (le 1^{er} janvier) de la loi C-24 interdisant maintenant les contributions des entreprises et des syndicats aux partis », explique Éric Hébert, le trésorier du NPD.

La campagne du parti de Jack Layton semble avoir fait mouche, car l'édifice, à l'intersection des rues Laurier Ouest et Bank, a été acheté (de la Great West Life, affiliée à Power Corporation) pour 3,5 millions de dollars comptant. Depuis, des rénovations de 200 000 \$ (aussi payées comptant) ont été apportées pour rendre les lieux totalement accessibles aux personnes handicapées, ce qui va dans le sens des politiques du NPD.

Le parti n'a cependant pas eu le temps de réaliser les rénovations nécessaires pour rendre le bâtiment plus écologique, comme le veut le programme du parti en matière environnementale. « Avec un déménagement en mars et le déclenchement des élections, nous avons manqué de temps. Mais nous avons déjà retenu les services d'une firme pour y voir », assure M. Hébert. Au programme des rénovations : isoler les murs, refaire la toiture et revoir le système électrique.

Évalué à 4,2 millions de dollars, l'édifice de trois étages totalisant quelque 27 000 pieds carrés abrite la pharmacie au premier, l'Institut de recherche (un organisme fédéral) au deuxième et le quartier général du NPD au troisième. En temps normal, la permanence du parti compte une vingtaine d'employés, mais ils sont quatre fois plus nombreux à occuper l'étage en cette période électorale.



Le NPD a acheté il y a quelques mois cet édifice, à l'intersection des rues Laurier Ouest et Bank, à Ottawa.

PHOTO NICKI CORRIGALL, COLLABORATION SPÉCIALE

« Jack Layton n'a pas les idées claires »

Le ton monte à Toronto, où Dennis Mills et le chef du NPD se livrent une bataille clé

LES PERREAUX
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, et sa femme, Olivia Chow, candidate néo-démocrate dans Trinity-Spadina, ont croisé le libéral Dennis Mills, adversaire de M. Layton dans Toronto-Danforth, rue Queen, dans la métropole canadienne, hier. La rencontre a donné lieu à un échange verbal.

Alors que M. Layton se rendait à une entrevue, M^{me} Chow et M. Mills ont posé pour les caméras, échangeant quelques remarques au sujet de la souveraineté du Québec, des sans-abri et des rives du lac Ontario à Toronto.

Il s'agissait moins d'un débat que d'un échange pour la télévision.

La lutte pour le centre-ville de Toronto que se livrent le Parti libéral du Canada (PLC) et le NPD constitue l'une des clés susceptibles de déterminer si les libéraux seront en mesure de se voir confier un nouveau mandat, à l'occasion du scrutin fédéral du 28 juin.

La circonscription de Toronto-Danforth est un microcosme de la métropole canadienne. Une large communauté ethnique — essentiellement grecque — s'y trouve mêlée à une population urbaine à la mode. On y



Jack Layton et sa femme Olivia Chow (à gauche) ont croisé le candidat libéral Dennis Mills (à droite) dans les rues de Toronto, pour le plus grand plaisir des caméramans.

PHOTO ANDREW VAUGHAN PC ©

trouve des poches de pauvreté et des lotissements de maisons de ville. Et les candidats politiques commen-

cent à hausser le ton. Hier, M. Mills a laissé entendre que le dirigeant néo-démocrate avait perdu la tête

lorsqu'il a affirmé que le premier ministre Paul Martin était responsable de la mort de sans-abri et lorsqu'il a

demandé à ce que soit abrogée la Loi sur la clarté référendaire. M^{me} Chow a ignoré l'attaque, mais M. Mills est par la suite revenu à la charge.

« Jack (Layton) est soumis à tellement de pression qu'il n'a pas les idées claires, a-t-il affirmé. L'idée d'abroger la Loi sur la clarté référendaire est cinglée. Nous constatons que la plupart des gens intelligents pensent qu'il perd la tête. »

Électeurs en colère

M. Layton, de son côté, a dit comprendre que les députés libéraux deviennent frustrés et se répandent en invectives en raison des problèmes d'image posés par le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty.

Le premier ministre libéral a provoqué des réactions de colère lorsqu'il a imposé des cotisations au système de santé alors qu'il avait promis, lors de la campagne électorale de l'automne dernier, qu'il n'augmenterait pas les impôts sans référendum.

Le chef du NPD vise le siège aux Communes de M. Mills, qui l'occupe depuis 16 ans et qui est particulièrement connu, dans le reste du Canada, pour avoir organisé l'immense concert des Rolling Stones à Toronto, en juillet dernier, à la suite de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Bien que Jack Layton semble avoir la faveur de la foule végétarienne de la rue Queen et soit en voie de remporter la bataille des affiches dans certains quartiers résidentiels, des douzaines de commerces font de la publicité gratuite pour son adversaire libéral ailleurs dans la circonscription.

EN BREF

Jeunes du Québec, votez !

Sur le thème « Mon vote, c'est pas de la petite bière » (sic), le Forum jeunesse du Bloc québécois encourage les jeunes à voter en leur disant que de nombreux enjeux les concernent, notamment le protocole de Kyoto, l'assurance-emploi, le bouclier antimissile, les

OGM et le déséquilibre fiscal. L'organisation politique a produit un dépliant qui présente le programme du Bloc et met en valeur un texte du chanteur Daniel Boucher, *L'indépendance, un mode de vie*. La Presse

Étendre les eaux territoriales?

S'ils étaient réélus, les libéraux chercheraient à étendre les eaux territoriales du Canada au-delà

des 200 milles marins prévus, pour protéger certaines espèces de poissons. Le ministre sortant des Ressources naturelles, John Eford, a déclaré qu'un gouvernement libéral appuierait ni plus ni moins qu'une mise en tutelle unilatérale de certains stocks de poissons en eaux internationales qui seraient alors assujettis aux règles canadiennes de gestion de la ressource. Le Canada s'arrogerait ainsi de façon controversée le droit de gérer des bancs de poissons dans lesquels puisent régu-

lièrement les chalutiers étrangers, notamment espagnols et portugais, comme le montre un incident récent impliquant deux vaisseaux portugais. Un conflit serait ainsi à prévoir avec l'Union européenne. PC

Les feux Joe Clark

Si l'ex-chef du Parti progressiste-conservateur Joe Clark a disparu de la scène politique canadienne,

il n'en demeure pas moins présent dans l'esprit de nombreux automobilistes chypriotes ! En effet, le *Golbe and Mail* nous apprend samedi qu'il y a à Nicosie une intersection surnommée « Feux de circulation Joe Clark », à cause d'un accident de la circulation dans lequel il avait été impliqué au début des années 90, alors qu'il se trouvait dans la capitale de Chypre dans le cadre d'une mission onusienne. La Presse

Fibrose kystique: une percée prometteuse

Des chercheurs canadiens découvrent les vertus de la plante qui produit le cari

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La guérison de la fibrose kystique, dont 3400 Canadiens sont atteints, viendra-t-elle d'un traitement tiré de la plante qui produit le cari ?

Les résultats de recherches sur le curcuma, une plante à laquelle s'intéressent des chercheurs de l'Université de Toronto, ouvrent une nouvelle avenue, sur des traitements basés sur les plantes médicinales, pour les malades atteints de fibrose kystique.

La découverte des chercheurs torontois serait aussi importante que l'identification du gène de la fibrose kystique en 1989, selon le Dr Yves Berthiaume, chercheur attaché à l'Université de Montréal et président du comité médical de la Fondation canadienne de la fibrose kystique.

Les résultats préliminaires de ces recherches étaient publiés dans la revue *Science*, la semaine dernière.

« On voit poindre une façon relativement simple de corriger le défaut de base qui est associé à cette maladie », explique le Dr Berthiaume.

Parallèlement aux thérapies géniques, plus complexes, une approche « pharmacologique », à base d'un produit d'origine naturelle, se révèle tout aussi prometteuse...

Pourquoi des chercheurs se sont-ils intéressés au curcuma plutôt qu'à une autre épice ? Parce qu'il est déjà utilisé pour traiter d'autres maladies où il joue un rôle un peu similaire à celui qu'on espérait voir dans le cas de la fibrose kystique, soit de libérer une protéine retenue captive.

Une équipe composée de chercheurs de l'Université Yale aux États-Unis et de chercheurs de Toronto a donc administré, par voie orale, de la curcumine, une composante du curcuma, à des souris ayant hérité de deux copies de l'anomalie la plus courante sur le gène responsable de la fibrose kystique.

Après le traitement, on a observé que la protéine CFTR anormale produite par le gène défectueux se remettait à fonctionner correctement.

Chez les personnes atteintes de fibrose kystique, la protéine anormale est emprisonnée dans les cellules épithéliales qui tapissent la paroi des voies respiratoires et de l'appareil digestif. Une protéine normale sert à former un canal dans la membrane cellulaire qui sert au transport du sel.

La protéine anormale CFTR est empêchée par des protéines dites « chaperons moléculaires » qui se lient à elle à l'intérieur de la cellule et l'empêchent d'atteindre la surface. La curcumine administrée aux souris a bloqué ces protéines chaperons et permis à la protéine CFTR d'accomplir sa mission de canal pour le chlorure (sel), ont constaté les chercheurs.

Ce traitement ne bénéficierait toutefois qu'aux porteurs de ce type précis d'anomalie, soit environ la moitié des personnes atteintes de fibrose kystique.

Or, il y a un millier de mutations du gène de la fibrose kystique, précise le Dr Berthiaume. Dans l'état actuel des connaissances, le traitement au curcuma ne serait pas efficace pour les personnes portant ces autres mutations génétiques.

La recherche torontoise a aussi permis d'observer que les souris traitées au curcuma affichaient un taux de survie supérieur aux autres et un degré moindre d'obstruction intestinale. La percée torontoise devrait susciter un nouvel élan vers la piste des plantes médicinales, croit le chercheur montréalais. Cela représente « un

courant très intéressant » qui pourrait porter fruit dans 5 à 10 ans.

Signalons que des études de phase un, portant sur l'innocuité de la curcumine chez les humains, sont planifiées aux États-Unis, même s'il a déjà

été démontré, dans le cadre d'études sur d'autres maladies, que ces derniers peuvent en tolérer de très grandes quantités.

Au Québec, les recherches se poursuivent à l'Université de Mon-

tréal, à McGill et à l'Université de Sherbrooke s'orientent sur trois principaux axes.

La fonction de transport du sel à travers la membrane qu'exerce la protéine CFTR.

Les moyens pour diminuer la sécrétion du mucus qui retient les bactéries et l'inflammation dans les poumons. Et les capacités réparatrices des cellules pulmonaires continuellement agressées.



CHEVROLET

« ... CHEVROLET JOUE UN RÔLE DE PRÉCURSEUR (...) EN LANCANT LA PREMIÈRE BERLINE HATCHBACK NORD-AMÉRICAINNE DE CETTE DÉCENNIE. »

Guide de l'auto 2004



MALIBU MAXX

Modèle LT illustré

LA NOUVELLE CHEVROLET MALIBU MAXX

269 \$/mois**

à l'achat
25 998 \$**

OU

avec 0% financement†

- Moteur V6 3,5L avec boîte automatique 4 vitesses • Toit vitré fixe au-dessus du siège arrière avec pare-soleil rétractable • Centralisateur informatique de bord • Pédales à réglage électrique
- Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex à dossier divisée 60/40 rabattable • Démarreur à distance posé en usine



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA⁵



« ... L'OPTRA (...) 5 PORTES OFFRE PLUS D'ESPACE QUE LA MAZDA PROTÉGÉ ET L'HYUNDAI ELANTRA... »

Benoît Charrette, La Presse

179 \$/mois**

à l'achat
16 188 \$**

OU avec 0% financement†

- Moteur 2,0L DACT 4 cyl. de 119 HP • Freins assistés à disque aux 4 roues
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable • Phares antibrouillard • Roues de 15 po avec enjoliveurs
- Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO⁵



L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.

149 \$/mois**

à l'achat
13 798 \$**

OU avec 0% financement†

- Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Sécurité 5 étoiles*



VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET EQUINOX



« ... PLUS SPACIEUX (...) PLUS GRAND CONFORT (...) PLUS DE CAPACITÉ DE CHARGE. »

Éric Descares, Auto Journal

349 \$/mois**

à l'achat
0%

OU financement†

- Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique 5 vitesses avec surmultipliée • Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques
- Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex
- Système de panneau de chargement à niveaux multiples

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h*
COURS INTENSIFS
de jour, 25 h/semaine
165 \$ à 183 \$/semaine*
aussi disp.: 30 h / sem.

*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

License RBO 8240-6026-4

Cabanons Fontaine
1976-2004

Applicable sur tous les modèles en Kit du Bricoleur

KIT A T.P.S. incluse | KIT B rabais 5%

OU Payez le solde 3 mois après la livraison*

POUR CONNAÎTRE LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION, APPELÉ-NOUS :



Montréal et banlieue (450) 536-3563
Autres régions 1 888 838-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Bevelil Internet : www.cabanons.com

* Certaines conditions s'appliquent. Voir votre détaillant VALIDE JUSQU'AU 31 MAI 2004

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Optra⁵ (1J48/R7A), Aveo⁵ (1TD48/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Equinox 2005 (1LF26/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Optra⁵ (3 164 \$), Malibu Maxx (2 848 \$), Aveo⁵ (2 028 \$) et Equinox (2 793 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. *Première mensualité et dépôt de sécurité (Equinox : 425 \$) exigibles à la livraison. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (Optra⁵ et Aveo⁵ : 930 \$, Malibu Maxx : 900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu Maxx et Equinox : 36 mois). *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impact frontaux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ABOU GHRAIB

Le CICR enquête

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) prévoit mener de nouvelles investigations à Abou Ghraïb afin de s'assurer que la situation des prisonniers s'est améliorée dans ce centre de détention de l'armée américaine en périphérie de Bagdad après le scandale des sévices. « Nous allons à nouveau inspecter Abou Ghraïb », a déclaré le président du CICR, Jakob Kellenberger, au journal dominical suisse *SonntagsZeitung*. « Nous avons commencé nos visites au printemps 2003 et, depuis lors, nous avons vu des améliorations progressives. Mais, par le passé, toutes nos demandes n'ont pas été suivies d'effet », a-t-il rappelé. « La prochaine visite nous permettra de faire un constat de la situation actuelle. » AP

ARISTIDE

Exil « provisoire »

Prenant la parole peu avant de quitter la Jamaïque, le président déchu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, a déclaré hier que l'Afrique du Sud ne serait que sa « demeure provisoire », jusqu'à ce qu'il puisse rentrer dans son pays. Sans fixer de date pour un éventuel retour, il s'est qualifié de « président élu » d'Haïti, et a exhorté ses partisans à éviter la violence. « La situation en Haïti doit être normale. La paix doit être restaurée via l'ordre démocratique », a-t-il dit avant de monter dans l'avion, accompagné de sa famille et de sa garde rapprochée. AP

SADDAM

Beau pistolet

Le président George W. Bush conserve dans ses bureaux de la Maison-Blanche un trophée de guerre fort en symbolique : le pistolet que portait Saddam Hussein lorsque des militaires américains l'ont sorti de la cache souterraine où il se terrait. L'arme a été encadrée et les soldats qui ont contribué à la capture de l'ancien raïs irakien ont eu l'honneur de l'offrir au président Bush, a fait savoir hier la Maison-Blanche. Le chef de l'exécutif américain expose ce trophée dans une pièce attenante au bureau Oval. AP

PALESTINE

Offre d'Arafat

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a proposé hier de rencontrer le premier ministre israélien, Ariel Sharon, pour discuter du processus de paix. « Je tends la main à Sharon, aux Israéliens, à la Knesset, au gouvernement israélien », a déclaré Yasser Arafat dans un entretien diffusé par une chaîne de télévision israélienne. « Je suis prêt à rencontrer Sharon », a ajouté le dirigeant palestinien. « Pourquoi pas ? S'il y a une volonté de paix, ça surmontera toutes les autres idées. » Channel 10 TV a interviewé Yasser Arafat hier dans son bureau de Ramallah (Cisjordanie). Elle a diffusé une version postmontage dans la soirée. Accusant Yasser Arafat de ne pas faire assez pour empêcher les attentats anti-israéliens, l'État hébreu refuse de négocier avec lui et tente de le mettre sur la touche. AP

VENEZUELA

Chavez partirait

Le président vénézuélien Hugo Chavez est prêt à accepter un référendum de rappel si l'opposition obtient assez de signatures pour convoquer le scrutin, a annoncé hier l'ancien président américain Jimmy Carter, à l'issue d'une rencontre avec le chef de l'État. Hugo Chavez « est totalement prêt et enthousiaste à l'idée du référendum », a affirmé Jimmy Carter, à la sortie de son entretien au palais présidentiel de Miraflores. L'ancien locataire de la Maison-Blanche a rencontré le président vénézuélien alors que s'achevait le processus de confirmation des votes de la pétition de l'opposition demandant l'organisation d'un référendum sur la présidence d'Hugo Chavez. AP

Les attentats pétroliers saoudiens : 22 morts et trois assassins en fuite

SOULEIMANE NIMER
AGENCE FRANCE-PRESSE

AL-KHOBAR, Arabie saoudite — Vingt-deux personnes ont été tuées pendant le week-end dans l'est de l'Arabie saoudite dans des attentats et une prise d'otages portant la marque d'Al-Qaeda, auxquels les forces de l'ordre ont mis fin hier, sans parvenir à empêcher trois des coupables de fuir.

Hier soir, plusieurs heures après le dénouement du drame, qui s'est déroulé dans la ville d'Al-Khobar, sur le Golfe, le ministère de l'Intérieur saoudien a indiqué que 22 personnes, dont un Américain, un Britannique, un Italien, un Suédois et huit Indiens, avaient été tuées.

Depuis le début du mois de mai, c'est la troisième fois que des Occidentaux sont tués et la deuxième fois que des intérêts pétroliers sont visés par des attentats en Arabie.

Selon le communiqué diffusé par l'agence officielle SPA, les autres morts sont deux Sri Lankais, trois Saoudiens, un Sud-Africain, un Égyptien et trois Philippins. Vingt-cinq autres personnes ont été blessées.

Trois des quatre membres du commando ont échappé aux forces de l'ordre lors de l'assaut lancé hier à l'aube et qui a permis de libérer 25 personnes.

« Le chef du commando », l'un des hommes les plus recherchés par la police du royaume, a été blessé et arrêté, indique le ministère, précisant que les forces de sécurité étaient aux trousses des trois autres preneurs d'otages.

La version des autorités, qui incrimine un « groupe déviant » (selon la terminologie relative à Al-Qaeda) diffère légèrement, notamment sur le détail des personnes tuées, de celle donnée dans des messages attribués à Al-Qaeda et publiés sur internet. Selon ces communiqués revendiquant l'opération, dont il était impossible d'établir l'authenticité, le chef du commando a été tué.

L'un des deux messages affirme que le réseau de ben Laden est déterminé à « nettoyer la péninsule arabique des mécréants ».

Tout a commencé samedi vers 7 h : les quatre assaillants attaquent un bâtiment d'une compagnie pé-

trolière d'Al-Khobar, ville qui fait face à l'archipel de Bahreïn. Ils vont ensuite semer la terreur en attaquant un bus transportant des Occidentaux, puis un « centre pétrolier » avant de prendre une cinquantaine de personnes en otages dans la résidence « Oasis ».

Après l'assaut mené par une quarantaine de soldats déposés par des hélicoptères sur le toit de l'immeuble, un journaliste de l'AFP avait constaté qu'au moins neuf cadavres avaient été évacués.

Deux des otages libérés ont indiqué qu'un Italien, un Suédois, et sept Asiatiques avaient été égorgés par les ravisseurs.

La mort des ressortissants italien, britannique, américain et suédois avait été annoncée auparavant par leurs chancelleries respectives. À Manille, des diplomates ont annoncé que trois Philippins avaient été tués durant l'assaut.

Avant l'assaut des forces de l'ordre, une vingtaine d'otages avaient pu être libérés. Parmi eux figuraient sept Américains, selon l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, Bandar ben Sultan.

Un des otages libérés, le Jordanien Hazem Al-Dhamen, a raconté que deux des ravisseurs, âgés de 20 ans environ, lui avaient dit vouloir « expulser les Américains et les Européens ».

Des journaux dominicaux britanniques ont rapporté que le corps du Britannique tué avait été traîné dans les rues d'Al-Khobar, attaché à un véhicule. Cette information n'a pas été officiellement confirmée.

Le Foreign Office a indiqué craindre de nouveaux attentats en Arabie saoudite mais n'a pas demandé aux Britanniques de quitter le pays. À l'inverse, l'ambassade des États-Unis à Ryad a exhorté les quelque 30 000 Américains vivant dans le royaume à s'en aller.

Le 1^{er} mai, un attentat contre un ensemble pétrolier à Yanbu (ouest) avait coûté la vie à six Occidentaux. Le 22 mai, un Allemand employé par Saudi Arabia Airlines a été abattu à Ryad.

Frappé par une série d'attentats, depuis plus d'un an, le royaume saoudien a promis à plusieurs reprises d'« éradiquer le terrorisme ».

Irak : bisbille autour du « futur président »

AGENCE FRANCE-PRESSE

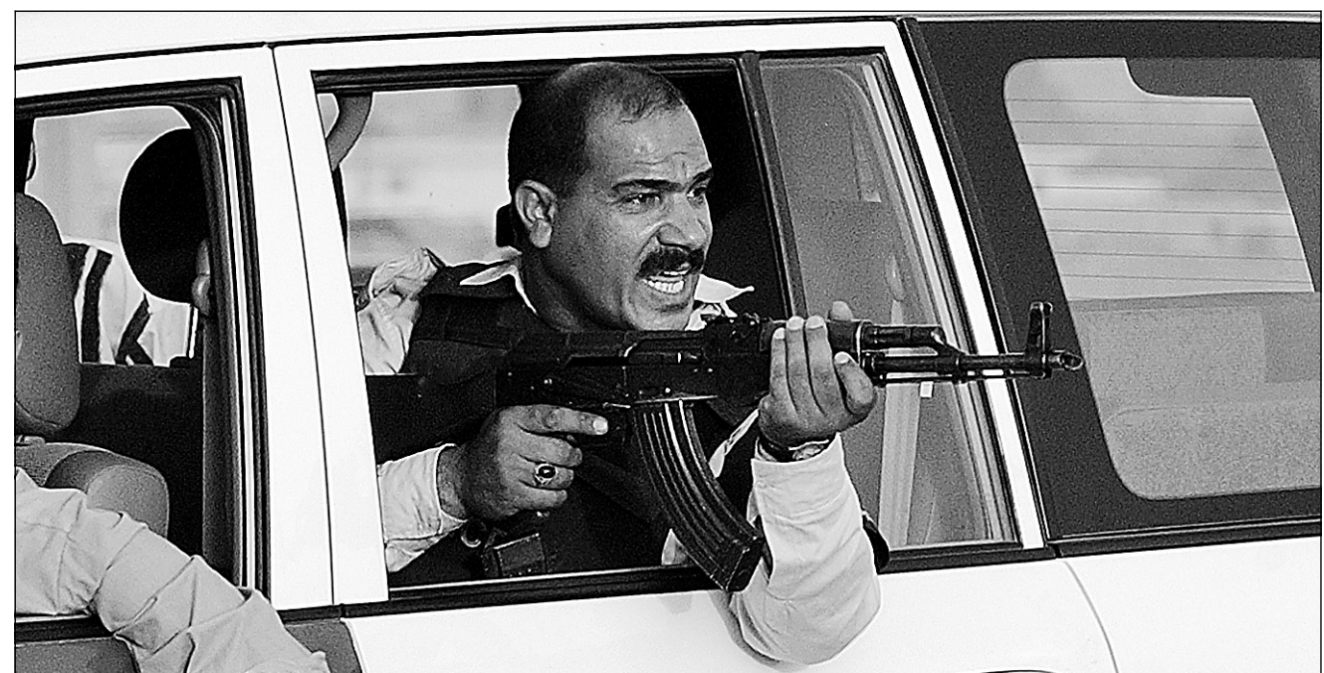
BAGDAD — La constitution du nouvel exécutif irakien, qui gèrera le pays après le transfert de souveraineté fin juin, a pris du retard faute d'un accord entre la coalition et le Conseil du gouvernement sur le nom du futur président, alors que le calme est revenu à Najaf (centre).

Deux personnes ont été tuées et trois blessées dans une attaque hier dans le nord-ouest de Bagdad. Les victimes, apparemment des Occidentaux, étaient vraisemblablement des agents de sécurité étrangers.

Un journaliste de l'AFP a vu dans l'une des trois voitures attaquées un homme la tête ensanglantée posée sur le volant, portant un gilet pare-balle, et des armes dans la voiture.

Sur le plan politique, les ultimes tractations sur la composition du futur gouvernement irakien, chargé d'administrer le pays à partir du 30 juin, ont été reportées à lundi.

La coalition et les membres du Conseil de gouvernement transitoire irakien se sont, selon des sources irakiennes, opposées sur le nom du futur président. L'ONU quant à elle



Scène de vie quotidienne à Bagdad où ce policier menaçait hier une foule qui festoyait autour de trois véhicules qui venaient d'être criblés de balles.

apparaissait singulièrement absente des négociations, son émissaire Lakhdar Brahimi n'ayant pas participé à la réunion d'hier.

Deux candidats sunnites sont en

lice pour la présidence : le cheikh Ghazi al-Yaouar, actuel président du Conseil de gouvernement, et Adnane Pachachi, également membre de l'exécutif irakien et ancien

ministre des Affaires étrangères dans les années 1960.

Des Kurdes ont fait savoir à l'AFP qu'ils ne veulent pas de Ghazi al-Yaouar comme président.

Justice : la machine infernale



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS

À quel moment précis la machine infernale se met-elle en marche ? Peut-être parce qu'il est égaré, peut-être influencé par Myriam, le petit Dimitri commence à dire qu'il y a d'autres adultes impliqués dans ces actes de débauche pédophile. En tout cas, Myriam abonde dans le même sens et laisse entendre qu'elle « louait » ses enfants à un réseau franco-belge.

Le problème, c'est que le juge d'instruction, âgé de moins de 30 ans et dont c'est pratiquement la première affaire, se jette sur la voie du « réseau pédophile » avec la certitude de tenir une nouvelle affaire Dutroux. Qui le rendra célèbre. Après les assistantes sociales, c'est lui qui pousse les enfants à lâcher des noms. Et les noms tombent. Chaque fois, Myriam Badaoui confirme. Son mari et les Delplanque calquent leurs déclarations sur les siennes. À un certain point, on en est à 50 noms de violeurs adultes et à une vingtaine d'enfants agressés. Y compris par leurs parents.

Parmi les « coupables », il y a le gardien d'immeuble, une boulangère ambulante familière de la cité HLM, des voisins d'étage, bref, des gens extrêmement modestes. Il y a aussi un prêtre ouvrier, Dominique Wiel, aujourd'hui âgé de 67 ans. Il est allé quelquefois chez les Delay pour rendre service. Accusé de viol « et actes de torture », il vient donc, pour cette raison, de faire trois ans

de détention provisoire, avant d'être libéré, mercredi dernier, en cours de procès, lorsqu'il est apparu que la totalité du dossier de l'accusation — pour 13 accusés jurant de leur innocence — reposait sur les déclarations d'une perverse ou mythomane : « Nous sommes les otages de la folie », a déclaré le prêtre ouvrier.

Comment un juge d'instruction — de surcroît appuyé par sa hiérarchie, qui avait à se prononcer sur les requêtes de la défense — a-t-il pu accoucher de ce qui apparaît maintenant comme une monstruosité judiciaire ? Au cours de la semaine, des témoins ont défilé pour expliquer comment ils avaient été, eux aussi, explicitement accusés par les enfants Delay et leur mère.

Parmi ces accusés virtuels, ni plus ni moins fantaisistes que les vrais, il y a un médecin de quartier, qui est allé une seule fois chez les Delay pour une consultation. Une infirmière, dont le seul tort est d'avoir eu une petite fille dans la même classe que Dimitri. Un certain Francis Fortin, 57 ans, allait rendre visite à sa fille, dans le même HLM : les enfants l'accusent de les avoir souvent conduits en Belgique pour des enregistrements vidéo.

Le problème : Fortin n'a jamais eu de permis de conduire et est gravement handicapé de la colonne vertébrale. Myriam Delay a confirmé. Comme elle l'a fait pour son beau-frère Bruno, et pour l'huissier

de justice Marécaux et sa femme, infirmière. Le juge lui a dit : « Vos enfants parlent de deux huissiers dans le réseau. » Elle donne deux noms qu'elle connaît. Ça ne colle pas. Le juge lui présente la photo de Marécaux, qu'elle n'a jamais vu de sa vie : elle confirme. Marécaux fera deux ans de préventive et ne sera libéré qu'après une grève de la faim de 97 jours, qui ne lui laissera que 45 kilos. Entre-temps, ébranlée par cette horreur qui la touche elle aussi, sa femme a demandé le divorce. Leurs trois enfants ont été placés en famille d'accueil. Le plus vieux a fait une tentative de suicide au début du procès. Quant « aux » Daniel Legrand, père et fils, placés en détention depuis 30 mois, ils ne doivent leur incarcération qu'au fait qu'un certain « Dany Legrand » a été mentionné par les enfants en tant que patron d'un *sex shop* en Belgique. Seul le père est allé en Belgique... 25 ans plus tôt.

Il y a 10 jours, lorsque Myriam Badaoui a soudain craqué, réduisant à néant le dossier de l'accusation, le président du tribunal a d'abord refusé les remises en liberté. Obligé de la faire une semaine plus tard, il n'a pas eu — au nom de la justice — un seul mot pour ces victimes du délire judiciaire. Qui recevront sans doute un dédommagement financier. Sauf un : le jeune homme qui, accusé à tort, s'est suicidé dans sa cellule après 18 mois de détention. Un préjudice difficile à chiffrer.

Gaza: Sharon cherche toujours une majorité

CHARLY WEGMAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM – Le premier ministre israélien Ariel Sharon, incapable de mobiliser une majorité au gouvernement, a menacé hier de destituer deux ministres et reporté d'une semaine le vote du cabinet sur son plan de retrait de la bande de Gaza, où trois activistes du Hamas ont été tués.

M. Sharon espère grâce à ce report faire pencher l'équilibre des forces en sa faveur, 12 ministres étant hostiles actuellement au plan contre 11 qui l'approuvent.

« Nous commençons les discussions aujourd'hui et les poursuivrons la semaine prochaine », a annoncé M. Sharon lors d'un conseil des ministres hebdomadaire très tendu, qui a duré plus de sept heures.

La réunion a été marquée par une violente controverse entre M. Sharon et le ministre des Finances Benjamin Netanyahu, chef de file des opposants au plan parmi les « durs » du Likoud, le parti des deux hommes.

« Je mets en garde ceux qui veulent exploiter les moments de crise à des fins personnelles, je suis décidé à faire adopter ce plan, même si je dois changer la composition du gouvernement », a prévenu M. Sharon, cité par la radio militaire.

Il faisait allusion à une possible destitution de deux ministres d'extrême droite du parti de l'Union Nationale, ce qui lui permettrait de dégager une majorité d'une voix au gouvernement.

« Le sort du Likoud m'est cher, mais celui du pays doit primer », a ajouté M. Sharon. Il a ainsi répliqué à M. Netanyahu qui l'a accusé de ne pas respecter, comme il s'y était engagé, le vote des membres du Likoud qui se sont prononcés au début du mois par référendum contre le plan de retrait.

« On ne peut pas d'un point de vue moral jeter le vote des membres du Likoud à la poubelle, il faut accepter la décision de la majorité et ne pas agir en fonction des sondages et de l'air du temps », a répliqué M. Netanyahu.

M. Sharon a répondu en soulignant que « l'impasse politique actuelle porte atteinte aux intérêts d'Israël et à nos relations avec les États-Unis ». Le président George W. Bush a apporté le mois dernier son soutien public au plan de M. Sharon.

Le premier ministre doit dépêcher à Washington son chef de cabinet Dov Weissglass afin qu'il réitère sa volonté d'appliquer le plan de retrait.

La poursuite de l'occupation israélienne de la bande de Gaza « va à l'encontre des intérêts sécuritaires d'Israël », a pour sa part assuré le ministre de la Défense Shaoul Mofaz, partisan du retrait.

Le chef d'état-major, le général Moshé Yaalon, le chef du Shin Beth (service de sécurité intérieure), Avi Dichter, et le chef des renseignements militaires, le général Aharon Zeevi, qui ont participé aux débats du cabinet, ont également soutenu le projet de M. Sharon en soulignant qu'il devrait « réduire à

long terme le terrorisme », a ajouté la radio. Selon les derniers sondages, plus de 70 % des Israéliens soutiennent le projet de M. Sharon y compris parmi les électeurs du Likoud.

Pour tenter de convaincre les ministres hésitants, M. Sharon a présenté la semaine dernière un plan de retrait par étapes de la bande de Gaza et de quatre petites colonies

isolées du nord de la Cisjordanie, alors que dans sa proposition initiale l'évacuation devait intervenir d'un seul coup.

Sur le terrain, les hélicoptères d'assaut israéliens ont lancé plusieurs attaques à la roquette dans la nuit de samedi à hier dans la bande de Gaza, tuant trois activistes palestiniens, dont deux chefs locaux de la branche armée du Hamas.

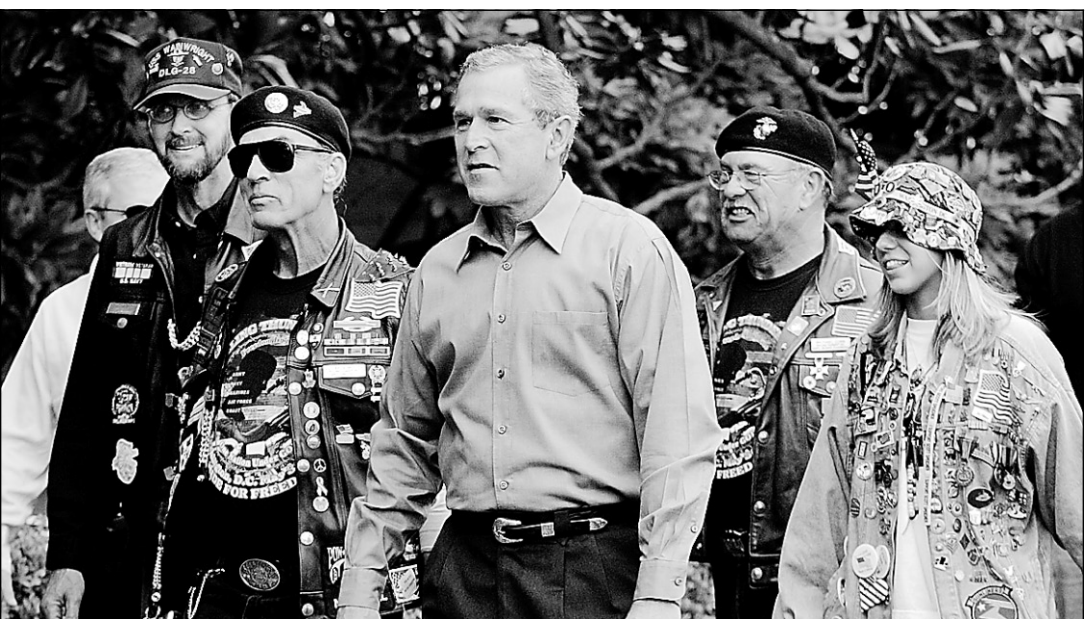


PHOTO AFP

Le président des États-Unis, George W. Bush, a accueilli un public inhabituel hier sur le seuil de la Maison-Blanche, en l'occurrence le comité exécutif d'une association de motards appelée Rolling Thunder. Ce groupe s'est donné pour mission d'intéresser le peuple américain aux problèmes liés aux prisonniers de guerre.

80 000 motards pro-Bush défilent à Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Quelque 80 000 motards pro-Bush, les Rolling Thunder (roulement de tonnerre), se sont rassemblés hier dans un vacarme assourdissant à deux pas de la Maison-Blanche où le président George W. Bush devait recevoir leurs dirigeants à la mi-journée.

Arrivés de tous les États-Unis, tatoués, arborant des drapeaux américains de toutes tailles, les motards, juchés sur leurs Harley, ont défilé dans le vrombissement de leurs bicylindres depuis le Pentagone où ils s'étaient donné rendez-vous le matin jusqu'au centre névralgique de la capitale avant de garer les machines le long de la grande esplanade du Mall.

« La plupart des motards voteront Bush à la prochaine présidentielle », explique John Fruehling, la soixantaine, un ancien combattant de la guerre du Vietnam, qui admire de son banc les chromes exposés sur plusieurs centaines de mètres.

« Oui, je suis pour Bush, comme tout le monde ici », renchérit Don Nouse, 49 ans, venu de York (Pennsylvanie) avec un chopper, une Harley transformée avec un guidon en corne de vaches et des multitudes de chromes.

« Bush est quelqu'un de bien », lui fait écho Jerry Smith, ingénieur en câblage satellitaire, qui se rend à la fête pour la troisième année consécutive. Il est arrivé de Gloucester, dans le sud de la Virginie (est), au guidon d'une grosse Harley 1450 datant de 2001, accompagné de quelques amis.

Chaque année, les Rolling Thunder se retrouvent pour le Memorial Day, la journée des anciens combattants, en souvenir des soldats américains ou des prisonniers de guerre disparus.

Mais cette année, pour l'inauguration en grande pompe du mémorial de la Deuxième guerre mondiale, ils étaient encore plus nombreux, ont affirmé les curieux.

TOUT LE MONDE VEUT ALLER AU CIEL, MAIS PERSONNE NE VEUT MOURIR.

Mais, vaut mieux se renseigner lors d'un décès ou pour des préarrangements. Contactez le premier groupe de consultation funéraire sans frais partout au Québec.

GROUPE LE SIEUR LÉGARE
1-866-PRÉVOIR • www.LeSieurLegare.com
3e génération de professionnels à votre service.

CRTC
AVIS PUBLIC DU CRTC **Canada**

1. LONGUEUIL (Qc). **DIFFUSION MÉTROMÉDIA CMR INC.** demande l'autorisation de modifier la licence de CHMP-FM Longueuil en consacrant plus de 50 % de la semaine de radiodiffusion à la création orale; et en supprimant la condition de licence qui lui permet de diffuser des pièces musicales vocales de langue anglaise. EXAMEN DE LA DEMANDE : 211, rue Gordon, Verdun (Qc). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218, par courriel au: procedure@crtc.gc.ca, ou en utilisant le «Formulaire d'intervention/observations» trouvé sur le site web du CRTC sous le bouton «Dépôt et Inscription». Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **9 juin 2004** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 2004-30.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

LOTTO	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649	2004-05-29	6/6: 1 5/6+: 4 5/6: 199 4/6: 11 117 3/6: 219 764	5 000 000,00 \$ 158 838,00 \$ 2 554,10 \$ 87,60 \$ 10,00 \$
Complémentaire: (38)		Ventes totales: 14 296 268 \$	Prochain gros lot (appr.): 4 000 000 \$
649	PROCHAIN GROS LOT LE 2 JUIN 2004	4 000 000 \$	
OUTSHEE	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
49	2004-05-29	6/6: 0 5/6+: 0 5/6: 17 4/6: 1 019 3/6: 19 906	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
Complémentaire: (02)		Ventes totales: 614 386,50 \$	
Extra	Tirage du	Extra	Tirage du
	2004-05-29		2004-05-30
NUMÉRO 715056		NUMÉRO 994220	③ 520 ④ 7074
BANCO	Tirage du	BANCO	Tirage du
	2004-05-30		2004-05-30
04 05 12 17 18 19 20 21 22 23		04 05 12 17 18 19 20 21 22 23	
24 25 31 34 38 42 48 57 60 66		24 25 31 34 38 42 48 57 60 66	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Focus sur la **FOCUS** 2004

179\$* /mois

commande d'ouverture du coffre

2 rétroviseurs à réglage manuel

siège conducteur réglable

radio AM/FM stéréo

chauffe-moteur

antidémarrage SécuriLock

direction et freins assistés

suspension à 4 roues indépendantes

3 PREMIÈRES MENSUALITÉS PAYÉES OU ENTRETIEN GRATUIT 80 000 KM OU 4 ANS

COURREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE FOCUS DESJARDINS FORD

*location 48 mois transport inclus mise de fonds de 2795\$ détails sur place

DESJARDINS FORD

... on joue du prix, comme c'est pas permis!

www.desjardinsford.ca

1150, Marcel-Laurin, St-Laurent (514) 332-3850

House&Home
STYLE FOR LIVING

LA BAIE A LE PLAISIR DE RECEVOIR LYNDA REEVES
du magazine canadien House&Home et animatrice de House&Home sur HGTV.

La Baie, rue Sainte-Catherine O.
Le mercredi 2 juin à 12 h 30
Rez-de-chaussée. Présentation en anglais.

Les personnes présentes auront la chance de gagner l'un de trois ensembles **Style for Living** de **House&Home** au choix. Une valeur approximative de 500 \$.

Précisions à www.labaie.com/evenementsspeciaux

la Baie encore plus

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le drame soudanais

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur la crise au Soudan et l'intervention humanitaire. Le second sera publié demain.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Une nouvelle crise humanitaire émerge, cette fois au Soudan. La situation qui y prévaut est parfois comparée à celle du Rwanda en 1994 (bien qu'elle soit, en réalité, différente). Amnistie internationale vient de dénoncer l'effet catastrophique des conflits qui y sévissent, principalement dans le Darfour, qui s'est embrasé il y a un peu plus d'un an. À ce jour, le conflit aurait fait 10 000 victimes et déplacé — vers l'intérieur ou vers le Tchad — plus de 1,1 million de personnes.

Bien entendu, la famine à grande échelle et les épidémies menacent, préviennent les organisations humanitaires.

La communauté internationale a le devoir d'intervenir. Oui. Mais comment ?

Au surplus, les troubles au Darfour ne constituent qu'un nouvel épisode d'une histoire marquée par une guerre intérieure nord-sud devenue le plus long conflit ayant déchiré l'Afrique. La ligne générale de fracture en est une d'oppression exercée par les classes dirigeantes et les milices arabo-musulmanes contre la population noire, musulmane ou non, pourtant majoritaire.

La semaine dernière, Khartoum et la rébellion sudiste ont paraphé les derniers points d'un accord de paix. Il ne concerne cependant pas directement le Darfour, où on ignore toujours comment la situation évoluera.

Diplôme à rabais



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Depuis 23 ans, les ministres de l'Éducation, libéraux et péquistes confondus, ont multiplié les points de presse pour déclarer, la main sur le coeur, que les exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) avaient été rehaussées.

Finies les folies et les diplômes à rabais qui n'exigeaient que la réussite des cours de français, d'anglais et d'histoire. Dorénavant, affirmaient-ils, les élèves devront aussi réussir leurs cours de maths et de sciences physiques pour décrocher leur DES.

Mais ce que les ministres ont omis de dire pendant toutes ces années, c'est que le « nouveau » régime pédagogique n'a jamais été mis en vigueur. Il traîne sur une tablette depuis 1981. Les élèves peuvent donc encore échouer à leurs cours de maths ou de physique et obtenir leur diplôme.

Qui trompe qui dans cette histoire abracadabrante tellement typique du ministère de l'Éducation (MEQ) ? Pourquoi les ministres se pètent-ils les bretelles en se vantant que l'école est plus exigeante puis tournent-ils leur veste en refusant d'entériner le régime de 1981 ?

La réponse est évidente : par peur de voir les taux de réussite chuter. L'explication vient de haut. C'est le sous-ministre Robert Bisaillon, le grand manitou du MEQ, qui l'a confiée au *Devoir* la semaine dernière. « Ça (le régime de 1981) n'a jamais été appliqué parce que politiquement on a toujours eu peur des effets que ça aurait », a-t-il dit. Bisaillon a eu le courage de dire tout haut ce qu'aucun ministre n'a même osé penser tout bas.

Quoi qu'il en soit, le Soudan demeure une terre frappée par le malheur depuis son indépendance, en 1956.

C'est un des rares endroits où la traite ouverte des esclaves a survécu. Les principes les plus durs de la *charia* sont parfois appliqués. De la sécheresse absolue aux pluies dévastatrices, le climat y est extrêmement difficile, alors que 80 % de la population survit — ou ne survit pas — de l'agriculture. Le revenu par tête n'excède pas les 1400 dollars (US) par année. La modeste production pétrolière (210 000 barils par jour, 2 % de celle de l'Arabie saoudite) n'enrichit que des élites. La mondialisation n'a jamais atteint les Soudanais : le volume du commerce extérieur est de 3,3 milliards par année, à peu près ce que le Canada échange en... trois jours. Enfin, après 28 ans de latence, la terrifiante fièvre Ebola y est réapparue au cours des dernières semaines...

En somme, pour quiconque aimerait avoir encore foi en la nature, et surtout en la nature humaine, le Soudan est un des endroits les plus désespérants de la planète.

On dira, comme il se doit en pareil cas : la communauté internationale a le devoir d'intervenir.

Oui, bien sûr. Mais comment ? Après le Biafra (qui inaugura l'âge d'or de l'« humanitaire » en 1968), l'Éthiopie, le Bangladesh, la Somalie, le Rwanda, l'Afghanistan, l'Irak, ce n'est plus évident.

En effet, la manière dont s'exerce la « charité » du Nord dans les pays du Sud fait aujourd'hui l'objet d'une douloureuse remise en question. Un peu de la façon dont l'aide au développement s'est mise à soulever des doutes lorsqu'on s'est rendu compte qu'elle était souvent inefficace pour les populations visées. Mais rentable pour ses commanditaires... et pour quelques potentats friands de comptes en Suisse.

Bref, l'« humanitaire » est aujourd'hui déchiré. Et, sollicité par la crise soudaine, il n'a plus beaucoup de certitudes à offrir.

DEMAIN : Tuer pour nourrir...

Le dossier est ultrasensible et personne au Ministère, sauf l'attachée de presse, n'a le droit de parler aux journalistes. Le cabinet du ministre Pierre Reid tient à contrôler totalement l'information. Pas question de risquer qu'un fonctionnaire se mette de nouveau le pied dans la bouche.

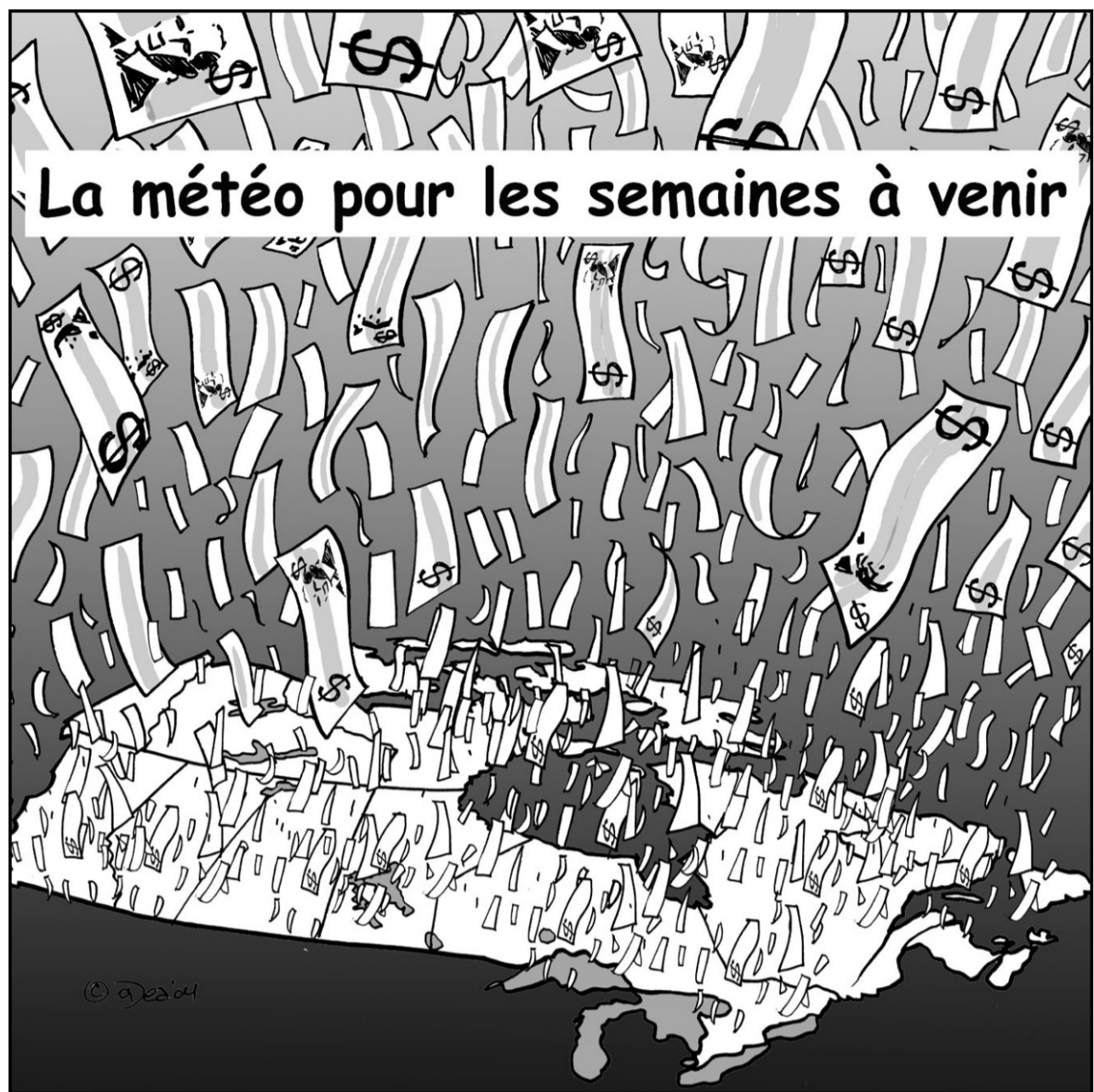
Le plus effrayant dans cette histoire, c'est que certains ministres n'étaient même pas au courant. François Legault et Sylvain Simard, qui n'ont cessé de nous rebattre les oreilles avec leurs foutus taux de réussite et leurs exigences accrues, ont avoué qu'ils ne savaient même pas que le régime pédagogique qui exige maths et sciences n'était pas en vigueur. Ahurissant.

Qui mène au Ministère, les fonctionnaires ou les ministres, qui n'y passent en moyenne qu'un an ou deux ? Le MEQ souffre d'un problème flagrant de transparence : comment expliquer qu'une information aussi fondamentale ne se soit pas rendue aux oreilles d'un ministre alors que les élèves, les enseignants et les directions d'école sont parfaitement au courant ?

Et les ministres qui le savaient, comme Pauline Marois, pourquoi n'ont-ils rien dit, pourquoi ce double discours ? Pourquoi s'ébaudir lorsque les taux de réussite grimpent d'un misérable quart de point de pourcentage et tromper la population en lui faisant croire que l'école a rehaussé ses exigences ?

Les dégâts sont tout de même limités. Selon le MEQ, 94 % des élèves du secondaire ont réussi leurs maths. Il en reste tout de même 6 % qui ont obtenu un DES faible. Le drame, c'est que ces jeunes ne peuvent pas aller au cégep. En 1997, le réseau collégial a resserré ses critères. Seuls ceux qui ont un DES fort sont acceptés.

Ce qui choque dans cette histoire, ce n'est pas tellement l'incohérence de ces diplômés à deux vitesses, mais plutôt la lâcheté ministérielle et le mensonge par omission.



La météo pour les semaines à venir

patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Désintox obligatoire

Je pense que le problème de l'alcool au volant devrait être pris très au sérieux. Selon moi, quelqu'un pris à conduire avec les facultés affaiblies devrait être obligé de suivre une cure de désintoxication. Et les récidivistes pourraient même se voir contraints à une cure fermée. Nous ne devrions pas permettre que des gens mettent notre vie ainsi que celle de nos enfants en danger. Nous avons pu constater dernièrement que même la suppression du permis de conduire n'est pas suffisante car certains vont jusqu'à emprunter la voiture d'un ami sans sa permission. Je crois que notre société a tous les outils afin de traiter ces gens qui sont malades et tout devrait être mis en oeuvre afin d'éviter des accidents tragiques comme on en voit beaucoup trop souvent.

Françoise Provencher

Si Michael Moore était Irakien...

Si monsieur Moore était Irakien et qu'il avait réalisé un documentaire sur la présidence de Saddam Hussein, aurait-il pu assister au festival de Cannes, ingurgiter des litres de champagne et s'empiffrer ? Pour sa prochaine grande oeuvre bénéfique à toute l'humanité, je lui suggère de prendre la nationalité iranienne. J'espère de tout coeur qu'il pourra la terminer.

Normand Tremblay
Saint-Jean-sur-Richelieu

Une décision politique

La Palme d'or du festival de Cannes est descendue bien bas cette fin de semaine. En attribuant la palme à *Fahrenheit 9/11* de Michael Moore, le jury du festival peut difficilement justifier son choix en arguant que c'est à cause de sa valeur intrinsèque et non à cause de son aspect politique. En effet, *Fahrenheit 9/11* s'apparente plus à une oeuvre de propagande qu'à un documentaire. Michael Moore ne provoque aucune réflexion, ne fait aucune analyse des faits, il se contente de blâmer un individu. En soi, décerner une palme d'or dans la catégorie documentaire, c'est dénigrer le travail de tous les réalisateurs de documentaires consciencieux et c'est pratiquement jeter le discrédit sur le genre. Songeons simplement que le dernier film documentaire à obtenir une Palme d'or au festival fut *Le monde du silence* réalisé par Jacques-Yves Cousteau, en 1956. Nous sommes très loin de *Fahrenheit 9/11*. En fait, et pourquoi pas le prix Pulitzer à Pascal Beausoleil pour ses livres, *Les chrétiensneries* ? En terme d'innovation et de complexité cinématographique, personne d'un peu sérieux ne pourrait considérer *Fahrenheit 9/11* comme une oeuvre marquante. Il ne reste pas d'autre alternative qu'une décision politique de ces messieurs, dames, soucieux de préserver leur capital de sympathie auprès du public.

Daniel Savard
Beloil

Sauveur ou liquidateur ?

Il me semble que Monsieur Tellier devait être un sauveur pour Bombardier... D'après ce que je vois il est en train de devenir un liquidateur. Disons que sa moyenne n'est pas très bonne chez Bombardier. J'imagine que sa cote n'est pas très forte non plus auprès des employés de Bombardier car tout ce qu'il a fait depuis son arrivée, c'est de mettre à pied des employés. À quand la mise à pied des gros boss de Bombardier et tant qu'à faire la mise à pied de Monsieur Tellier lui-même ?

Marie-Claude Khazoom
Montréal

Accoucher à la maison

Pourquoi accoucher à domicile quand il y a facilité de tout le confort et la sécurité à l'hôpital ? De plus si la mère veut prendre des chances, qu'advient-il du poupon s'il y a urgence ? Est-on équipé pour l'intuber et avoir la présence non seulement du médecin mais aussi du pédiatre et de l'anesthésiste. En outre la distance et le transport de la parturiente sont souvent un facteur de risque extrême ! Nous ne sommes pas en Hollande où les distances sont infimes vers les grands centres et qu'il y a une ambulance très bien équipée à la porte. Je souhaite les meilleurs soins aux parturientes.

Jacques Corbeil
obstétricien-gynécologue

Idéal de maigreur irréaliste

Drôle de société, qui engendre à la fois des anorexiques et des obèses. Où certaines fillettes d'à peine 10 ans se font vomir alors que d'autres sont déjà bien en chair. Où le contrôle obsessionnel des portions côtoie la démesure de celles-ci. Le rapport à la nourriture balance entre deux excès, deux dérives, deux troubles : l'abstinence et la surabondance. Les excès du discours actuel stigmatisant l'obésité n'ont rien pour modérer nos élans. « Comment réconcilier le discours contre l'obésité avec celui, plus nuancé, de l'acceptation de soi ? », demande avec justesse Nathalie Collard dans son éditorial du 12 mai dernier. Insuffler un souci d'équilibre, de mesure et de modération dans le discours sur la nourriture serait un premier pas dans cette réconciliation. Entre l'image du mannequin anorexique et celle de la femme obèse, il existe une infinie variété de corps de femmes aux courbes plus ou moins généreuses. Les pourfendeurs de l'obésité devraient le reconnaître et tempérer leurs pro-

pos. Sans quoi ils apparaîtront comme les promoteurs d'un idéal de maigreur irréaliste et dangereux pour notre société.

Geneviève Caillé
Montréal

Du gaspillage

Au Québec, on aime bien les études de toutes sortes, peu importe ce qu'il risque d'en coûter aux contribuables. La toute dernière, menée rondement par une équipe montréalaise de « chercheurs » universitaires, s'est penchée sur le tour de taille des Québécois. Surprise ! Il n'y aurait pas d'égalité des sexes devant l'excès de poids. Chez le mâle québécois, une forte consommation de gras est généralement reliée à un surplus de poids, ce qui ne serait pas le cas chez la femme. Sans rire, nos éminents spécialistes affirment que, chez la femme bien de chez-



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

nous, les facteurs de risque reliés à l'obésité sont multiples, contrairement à l'homme. Ainsi, toujours selon l'étude, une Québécoise qui ne gagne pas assez d'argent, parle une langue autre que le français, commence à vieillir et habite la campagne, risque d'accumuler des renflements adipeux à de multiples endroits de son anatomie. Bon peuple, avouez qu'après cette découverte hautement scientifique, votre vie ne sera jamais plus la même.

Jean-Pierre Gagnon
Beloil

L'après-20 juin



ppagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

Alors que la campagne menant aux référendums du 20 juin est bien enclenchée, il est réconfortant de constater que, jusqu'ici, bien peu de personnes ont invoqué la question linguistique pour expliquer la vague défusionniste qui semble vouloir balayer l'ouest de l'île de Montréal.

Il faut dire que cet argument perd une partie importante de son poids quand on constate que la « ferveur » défusionniste est également très forte dans des banlieues aussi majoritairement francophones qu'Anjou, Saint-Bruno et Boucherville. Sans oublier les douze ex-municipalités qui veulent se défusionner de la ville de Québec.

Cela explique sans doute pourquoi les propos tenus le 17 mai dernier par la critique du Parti québécois en matière d'Affaires municipales, Diane Lemieux, ont été si mal accueillis. Lors d'une entrevue, celle-ci a déclaré que la campagne de défusions municipales va anéantir des années d'efforts de rapprochement entre les communautés anglophone et francophone. Elle a aussi reproché au premier ministre Charrest et au ministre Jean-Marc Fournier de « vivre sur une autre planète » lorsqu'ils prétendent que la question linguistique compte pour bien peu dans le débat sur les défusions.

Ces propos ont choqué un grand nombre de nos lecteurs qui ne se sont pas gênés pour affirmer que M^{me} Lemieux joue avec le feu :

> « Madame Lemieux, je vous trouve très spectaculaire de « déchirer votre robe » sur la place publique sur le sujet des défusions. Tout ce qui vous manque, c'est M. Parizeau pour parler à nouveau de l'argent et du vote ethnique. Votre approche mesquine de faire jouer les gentils francophones de l'est contre les méchants anglais de l'ouest de l'île de Montréal ressemble tout à fait à l'approche Parizeau. » (Claude Renaud, Saint-Bruno)

> « Ce n'est pas une question d'anglophones et de francophones, c'est une question de démocratie. Le vent de défusions vient de tous les coins de la province. M^{me} Lemieux est-elle sourde et aveugle ? » (Françoise Lachapelle, Saguenay)

> « M^{me} Lemieux, le débat linguistique a le dos large. La lecture de vos propos prouve que vous n'avez rien compris au débat sur les défusions. La langue n'a rien à voir dans le débat. » (Donald Lavoie, L'Ancienne-Lorette)

> « Il ne faut pas s'amuser à mêler les différents dossiers, madame Lemieux. Se servir de l'épouvantail de la langue dans le dossier des défusions est de la pure démagogie. » (Denis Lapointe, Saint-Augustin-de-Desmaures)

> « Saint-Bruno, Montréal-Est, Boucherville, Sainte-Foy, Sillery, Grand-Mère, Aylmer, Masson-Anger, etc. Ils sont où les anglophones ? » (Daniel Laframboise, Montréal)

////////////////////

Il ne fait pas de doute qu'un certain nombre d'électeurs de l'ouest de l'île s'apprentent à voter en faveur des défusions, entre autres pour des motifs linguistiques. Et il ne fait pas de doute que les défusions, qui semblent maintenant inévitables dans bien des ex-municipalités, vont laisser des cicatrices. Mais il importe déjà que celles-ci soient les moins importantes possible et que, de part et d'autre, tant les dirigeants de la ville de Montréal que les élites de l'ouest de l'île soient conscients de l'importance d'empêcher que la paix linguistique qui régnait à Montréal soit compromise. En réalité, il faut déjà penser à l'après 20 juin.

Pendant une vingtaine d'années, Montréal a vécu des tensions linguistiques importantes qui ont miné le climat social. Fort heureusement, cela est chose du passé.

Les arguments pour ou contre les démembrements municipaux sont nombreux et chaque camp défend avec passion son point de vue. Il est normal que la députée péquiste Diane Lemieux défende les fusions forcées imposées par l'ancien gouvernement. Mais est-il sain que, pour défendre cette réforme, on jette de l'huile sur le feu ?

Nos lecteurs nous ont écrit par centaines pour exprimer leur point de vue sur l'ensemble de la question des défusions. Il est révélateur qu'à peu près personne se soit arrêté jusqu'ici à l'argument de la langue. Alors qu'il reste trois semaines avant la tenue des référendums, il serait heureux que le débat demeure au même niveau.

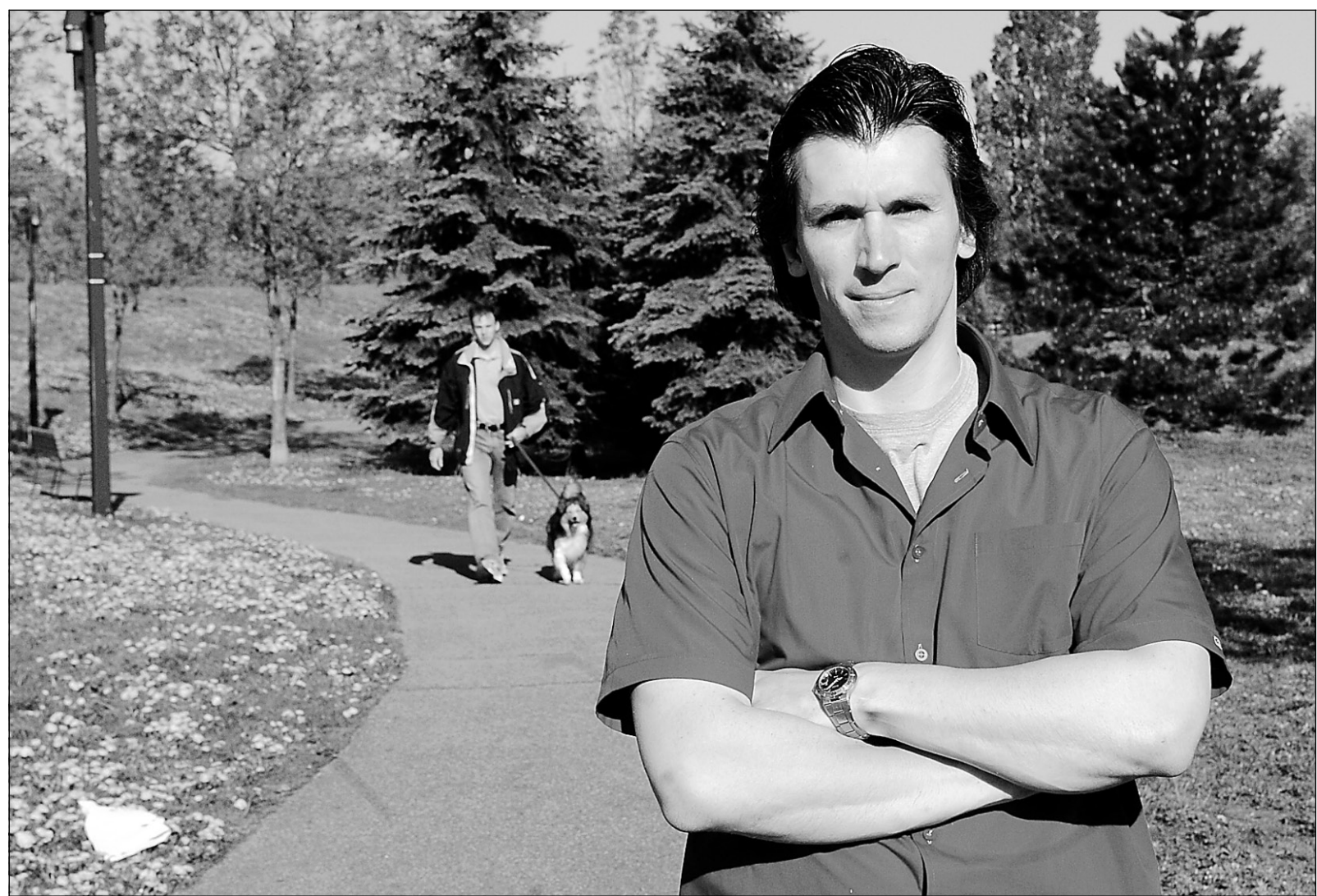


PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Daniel Gaudreau se demande si les parcs ne sont pas devenus les aires de jeu de la gent canine.

Un fléau!

Comment faire pour que l'humain reprenne son droit sur cet espace urbain qu'est le parc?

DANIEL GAUDREAU
L'auteur est un Montréalais.

« Mais, mais... il n'est pas méchant ! » Imaginez cette réplique d'un adulte qui devrait avoir l'âge de raisonner. La voix tremblante, et l'expression faciale qui traduit l'incompréhension et l'injustice de vos propos. Pourquoi ? Parce que vous venez de lui dire qu'il devrait garder son chien de trente kilos en laisse. Parce qu'il court, urine et défèque dans une aire non clôturée, dans le parc où j'aimerais que mes enfants jouent.

Malheureusement, les propriétaires de chiens se comportent comme si tout l'univers devait partager leur passion. Ils sont même regroupés en association pour faire valoir leurs « droits ». Peut-être encouragés par les vétérinaires invités à des émissions d'information matinales, ils sont de plus en plus nombreux et de plus en plus arrogants. Comment faire pour que l'humain reprenne son droit sur cet espace urbain qu'est le parc ? Ne lui est-il pas avant tout dédié ?

Aux abords des parcs, l'absence fréquente

d'écrêteaux rappelant les obligations des propriétaires de chien tend à jouer en leur défense. Pas étonnant qu'ils se comportent comme les maîtres des lieux.

J'habite près du parc Jean Martucci, un grand terrain gazonné près du complexe sportif Claude Robillard. Cet espace, qui devrait normalement faire le bonheur des familles, est devenu le lieu de prédilection des nombreux chiens du quartier. Ils vont y faire leur promenade au moins deux fois par jour, dans le but ultime de se libérer de leurs excréments. Même si le propriétaire ramasse souvent la partie solide, ça laisse des traces. La partie liquide, elle, reste partout dans le parc. De surcroît, un nombre surprenant des ces propriétaires laissent courir leur chien dans le parc sans laisse, enfreignant ainsi un règlement municipal pourtant assez clair. Lors d'une récente promenade, ma famille est tombée face à face à un Rottweiler sans laisse, son propriétaire observant la scène avec un sourire narquois.

Exactement comme si le propriétaire dudit Rottweiler savait que personne n'allait intervenir.

Auriez-vous le goût d'envoyer vos jeunes enfants dans ce parc ? Les parents sont intimidés, les élus ne semblent pas se préoccuper du problème, et la police a d'autres... chats à fouetter. Pendant ce temps, les familles (ces drôles de marginaux) se contentent d'une petite aire de jeu enclavée entre des haies, dont le paillis est régulièrement démolli par les pattes postérieures du nouveau symbole de l'égoïsme urbain.

Serait-il trop facile d'avoir un chien à Montréal ? Pour qu'un individu habitant dans un quatre et demi se procure un Labrador, la réponse est définitivement oui. Il est temps qu'on mette fin à cette absurdité.

Dans les parcs, une alternative à l'improbable bannissement du chien serait d'ériger des enclos où pitou pourrait se laisser aller dans tous les sens du terme. Comme c'est le cas dans certains parcs. Ça coûte trop cher ? Financez-les à même les recettes des ventes de permis, en augmentant le coût si nécessaire. Et de grâce, faites en sorte que la superficie de ces enclos ne couvre pas les parcs au complet. Les chiens ne paieront jamais de taxes et d'impôts. Les enfants, si.

Une drôle d'odeur sur Montréal

BOGDAN CATANU
L'auteur réside à Montréal.

Je dois me lever tôt tous les matins pour aller travailler, comme bien des Montréalais. Or, depuis le lundi 10 mai, je fais un constat à chaque matin qui me laisse inquiet : Montréal pue !

Cela a commencé lundi, quand je suis sorti de chez moi plus tôt que d'habitude. Je m'attendais à un de ces matins printaniers où les bourgeons et les fleurs embaument l'air matinal. Quelle surprise donc que ma première bouffée d'air sente les ordures. J'ai tout de suite pensé qu'un voisin du quartier avait laissé traîner des déchets. Toutefois, ce n'était pas le cas, car en arrivant au travail, rue McGill College, la môme

odeur exactement emplissait mes narines. J'en ai donc parlé à mon chauffeur de taxi, qui m'a confirmé qu'à Montréal-Nord, la même odeur pouvait être détectée. D'où mon constat, un peu inquiet, que Montréal puait ce jour-là, partout, ou presque.

J'ai oublié l'événement au cours de la journée, mais voilà que hier et aujourd'hui, aux mêmes petites heures... la même petite odeur. Le même chauffeur de taxi me dit ce matin : « C'est nouveau ça, ce n'était pas comme ça avant ». Et moi d'acquiescer. Et lui de continuer : « J'ai pensé qu'on en parlerait aux nouvelles, dans les journaux... mais rien ».

Que tout Montréal sente les poubelles à chaque matin depuis lundi, c'est un fait nouveau et qui pour bien des gens emporte

une baisse de qualité de vie marquée. C'est aussi un fait qui pourrait intéresser un important quotidien québécois, dont la principale clientèle est montréalaise.

Je suis surpris de voir que personne dans votre équipe n'a remarqué ou jugé bon de commenter, même brièvement, ce fait dérangeant, qui est susceptible d'intéresser tous vos lecteurs, car d'impact direct sur leur vie au quotidien.

Vous me direz sûrement que cela n'est pas une nouvelle, que les grandes villes du monde ne sentent pas bon, cela en va de leur nature, etc. Vous vous trompez. Montréal, à ma connaissance n'a jamais senti ainsi durant toutes les années où je l'ai habitée, et si cette tendance se maintient, il y fera moins bon vivre.

VOTRE ÉDITORIAL

Les grosses menaces!

JANA HAVRANKOVA

Tous ceux qui empruntent le pont Jacques-Cartier connaissent bien cette menace, transmise à l'aide d'un panneau électronique, gracieuseté du ministère des Transports. Celui-ci vous avertit que rouler à 80 km/h vous coûtera 150 dollars et 2 points de démérite ; à 100 km/h ce sera 300 dollars et 5 points de démérite. Il n'est pas difficile de s'y conformer dans l'embouteillage matinal et vespéral, mais si vous osez conduire à la vitesse permise, 50 km/h, lorsque la circulation est fluide, vous serez

dépassé, doublé et coupé par presque tous les automobilistes. Certains vous jetteront en prime un coup d'oeil méprisant. Bien sûr, je ne conduis pas à 50 km/h par un dimanche ensoleillé de mai, mais plutôt à 60-65 km/h. En général, les autres conducteurs me dépassent.

Je ne connais personne qui a reçu une contravention pour excès de vitesse sur le pont. Il serait d'ailleurs dangereux d'arrêter les autos sur le pont. Pourtant, y assurer une vitesse raisonnable serait fort pertinent. Qu'est-ce qu'on attend pour y installer des radars pour repérer les

véhicules qui dépassent la vitesse permise de façon flagrante ? Pourtant, en surveillant la vitesse, il n'y aurait que des gagnants. Si les automobilistes s'y plient, il y aurait moins d'accidents, moins de stress et moins de consommation d'essence. Sinon, le gouvernement engrangerait des profits en envoyant des contraventions aux propriétaires des véhicules.

Ne venez pas objecter que ce n'est pas nécessairement le propriétaire qui conduit et qu'on porte atteinte à la vie privée et d'autres balivernes ! Si nous prétons notre auto, nous devons conclure une entente

selon laquelle l'auto sera conduite en accord avec les règlements de la sécurité routière. Si l'auto a été volée, la police sera au courant de toute façon. À l'ère de l'informatique avancée nous pourrions même imaginer de modifier la vitesse permise selon les conditions climatiques.

Et tant qu'à y être, on pourrait étendre la surveillance sur l'autoroute Métropolitaine et sur les autres autoroutes. Les autos de police cachées derrière les piliers sont complètement désuètes. De plus, ce type de surveillance encourage un pari de la part du conducteur : « Je gage que

je ne me ferai pas prendre ». Ce qui s'avère d'ailleurs juste la plupart du temps. Puisque l'éducation et le sens du civisme ne suffisent pas, je plaide pour une surveillance efficace des excès de vitesse.

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.



Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

ACTUALITÉS

EN BREF

Les musées ont été très courus

La 18^e Journée des musées montréalais a été un franc succès cette année, franchissant pour la première fois le cap des 100 000 visites. En tout, 119 571 personnes ont visité un ou plusieurs des 30 musées participants, une augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière. Des petits trésors ont eu la chance d'être découverts lors de ces visites gratuites, comme le Musée des maîtres artisans du Québec, dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Pas moins de 2000 personnes l'ont visité alors qu'il accueille habituellement une cinquantaine de curieux par week-end.

Caroline Touzin

Recours collectif à Roxton Pond

Le Comité pour une eau potable de qualité à Roxton Pond, qui regroupe 650 résidents de la municipalité, a déposé hier une requête en recours collectif à l'encontre de Stanley Canada Corporation. Cette requête s'ajoute à la poursuite de 30 millions intentée par la municipalité contre l'entrepré-

se, qui a fermé ses portes en 1984. Tant le comité que la municipalité exigent réparation pour la contamination aux solvants organiques volatils des eaux souterraines. Des résidents d'environ 400 maisons ont reçu un avis de la Santé publique leur conseillant de ne pas toucher à l'eau qui provient des puits artésiens.

Caroline Touzin

Des Olympiades aux Québécois

Pour la cinquième année consécutive, les jeunes Québécois ont remporté les Olympiades canadiennes de la formation professionnelle, dont la finale se terminait hier à Winnipeg. Les 46 participants du Québec ont remporté 37 médailles au cours de cette compétition qui mesure les compétences de jeunes diplômés dans plus de 30 métiers. La moitié de l'équipe a décroché l'or. Plusieurs des membres de l'équipe du Québec représenteront le Canada au 38^e Mondial des Métiers, à Helsinki, en Finlande.

Presse Canadienne

Fraude dans une ambassade

Un comptable travaillant à l'ambassade du Canada au Venezuela a été

congédié et arrêté suite à la disparition de 2 millions \$ des coffres du gouvernement fédéral. Cette découverte de fonds détournés est survenue alors que des fonctionnaires canadiens tentaient de tirer au clair une série d'erreurs bancaires et de tenue de livres. L'examen des comptes de l'hiver 2002-03 a révélé « plusieurs transactions de nature suspecte ». Une enquête plus poussée a révélé des transactions frauduleuses totalisant 2 millions \$ entre janvier 2000 et avril 2003.

Presse Canadienne

Cinq morts sur les routes

Cinq personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route au cours du week-end, au Québec. Trois résidents de l'Estrie ont péri dans une collision frontale entre leur camionnette et un semi-remorque, samedi matin, dans la réserve faunique de La Vérendrye entre Mont-Laurier et Val-d'Or. Un homme de 31 ans a également perdu la vie dans le secteur Saint-Augustin, à Québec, tôt samedi matin, après avoir perdu la maîtrise de sa voiture et percuter un ponceau surmonté d'un muret. Un accident de la route a coûté la vie à un jeune homme de 21 ans hier matin à Saint-Cuthbert, dans Lanaudière. Son véhicule a raté une courbe.

Presse Canadienne



Compte tenu de sa place dans vos pensées, c'est vraiment une aubaine.

Beau choix de 911, modèles à édition limitée et modèles à prix spécial.

Prestige Porsche

(514) 356-7777

230, Michel Jasmin

Voie de service Côte-de-Liesse

Dorval



PORSCHE

9231929

NOUS OFFRONS DES CENTAINES DE PRIX À GAGNER POUR SOULIGNER NOS CENT ANS AU CANADA ET VOUS REMERCIER D'AVOIR FAIT DE FORD LE CHOIX N° 1 AU PAYS*.

*Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003.



CENT ANS
ÇA SE FÊTE!

À GAGNER
100*
VÉHICULES
OU DES CENTAINES
DE RABAIS

10 000 \$

5 000 \$

2 500 \$

1 000 \$

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE VÉHICULE FORD
OU LINCOLN NEUF EN STOCK DE VOTRE CHOIX À
L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CE VÉHICULE.



FORD MUSTANG

« La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année »
- Jacques Duval, Guide de l'auto 2004.



FORD FOCUS



FORD SÉRIE F

82262000A



100 ANS AU CANADA

ford.ca



Bien pensé

*AUCUN ACHAT REQUIS. UNE INSCRIPTION PAR PERSONNE. Le concours est ouvert aux résidents canadiens admissibles détenant un permis de conduire valide dans la province où ils résident. Il se déroule du lundi au samedi dans toutes les provinces et territoires (sauf le Québec) du 29 avril au 30 juin 2004; au Québec, le concours se déroule du lundi au vendredi du 29 avril au 30 juin 2004 (la « Période du concours »). Visitez un conseiller Ford participant pendant la période du concours et choisissez n'importe quel véhicule Ford ou Lincoln neuf en stock et inutilisé des années-modèles 2003, 2004 ou 2005. Vous devez louer ou acheter ce véhicule et en prendre livraison le 30 juin 2004 au plus tard. Remplissez le bulletin d'inscription et tous les autres formulaires requis et le représentant du conseiller vous attribuera un numéro d'identification du véhicule. Ensuite, en présence du représentant, vous devrez faire un appel à l'aide de la ligne directe du concours Ford, accessible du lundi au samedi, de 7 h 30 à minuit (HAE), à compter du 30 avril 2004, pour tous les résidents canadiens, excluant ceux du Québec. Dans le cas des résidents du Québec, le représentant fera l'appel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à minuit (HAE). Les participants au concours sauront alors si leur appel est tombé dans l'une des minutes choisies pour l'attribution d'un prix. À gagner : 100 Grands Prix équivalant chacun à la propriété inconditionnelle du véhicule choisi (incluant toutes les taxes applicables) (les « Grands Prix »). La valeur approximative du Grand Prix dépendra du véhicule acheté ou loué et des options ajoutées. Également à gagner : 100 prix constitués d'un rabais de 10 000 \$, 100 prix constitués d'un rabais de 5 000 \$, 100 prix constitués d'un rabais de 2 500 \$ et 100 prix constitués d'un rabais de 1 000 \$ (les « Rabais »). Tous les Grands Prix et les Rabais (collectivement désignés les « Prix ») incluent la TPS et les autres taxes applicables et ne peuvent être appliqués qu'à l'achat ou à la location du véhicule Ford ou Lincoln neuf et inutilisé en stock 2003, 2004 ou 2005 choisi, livré au plus tard le 30 juin 2004. Les Prix seront attribués par région, à raison de 17 de chaque prix pour la région du Centre, de 20 de chaque prix pour la région de l'Est, de 8 de chaque prix pour la région de l'Atlantique, de 8 de chaque prix pour la région méso-canadienne, de 16 de chaque prix pour la région de l'Ouest, de 11 de chaque prix pour la région du Pacifique et de 20 de chaque prix pour la région des Grands Lacs. Les Prix ne peuvent être échangés pour de l'argent. Les Rabais ne peuvent être jumelés à certaines offres, notamment à l'offre de remise aux diplômés. Tous les frais engagés par les participants au concours lorsqu'ils réclament ou utilisent leur prix (incluant, sans s'y limiter, le permis, certaines taxes environnementales et autres, l'assurance, l'immatriculation et les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM)) sont la responsabilité des gagnants. Certains prix peuvent ne pas être attribués si aucun appel n'a été effectué dans la minute précise choisie pour ces prix. Pour gagner, les participants sélectionnés doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Consultez le règlement complet du concours chez votre conseiller Ford ou à ford.ca. *Selon l'Association des journalistes automobiles du Canada.